

OBSERVATOIRE
REGIONAL DE
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

LES CHIFFRES CLÉS

2020

en Centre-
Val de Loire



LES PARTENAIRES
DE L'ORAB
CENTRE-VAL DE LOIRE:



ÉDITOS

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Favorable pour le sol, la biodiversité, bref pour la planète, l'agriculture biologique via ses productions, fait l'objet d'une demande accrue de la part de nos concitoyens dans les années récentes.

La région Centre-Val de Loire compte 4,3 % de sa superficie agricole cultivée en agriculture biologique, inégalement répartie entre les productions. Le Gouvernement soutient le développement de l'agriculture biologique et fixe pour objectif d'en doubler au moins les surfaces entre fin 2019 et 2027.

Dans ce contexte, je me félicite de la création de l'observatoire régional de l'agriculture biologique. Ainsi, la région Centre-Val de Loire dispose désormais d'un outil de connaissance de l'agriculture biologique régionale pour :

- appuyer les pouvoirs publics dans la construction et le chiffrage des politiques de soutien aux acteurs des filières bio ;
- accompagner au mieux les agriculteurs et entreprises et créer du lien entre eux ;
- structurer et construire des filières bio régionales robustes, et veiller à la bonne adéquation offre-demande.

BIO CENTRE

L'observatoire de la filière biologique piloté par Bio Centre depuis 2010, devient en 2021 l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique (ORAB). La Chambre régionale d'agriculture et la DRAAF sont des partenaires indispensables pour connaître la situation et l'évolution de la filière bio régionale. C'est un élément majeur pour la définition de la politique agricole et le déploiement de la transition agro écologique.

Le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont des enjeux vitaux pour l'humanité. Si elle n'est pas en capacité d'y faire face pacifiquement, paisiblement, ce sont des drames humains que nous subirons.

Alors observer l'évolution de la filière bio, ce n'est pas seulement regarder les chiffres, comptabiliser les surfaces, le nombre d'exploitations et d'entreprises qui se développent, qui apparaissent ou disparaissent.

Observer l'évolution de la filière bio, c'est également observer l'évolution de notre société, de notre rapport à l'autre, humain ou animal, de notre conception de la nature, de la conscience humaine face à sa raison d'exister.

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire qui a notamment impacté le mode de vie des français et l'économie du pays. Pour le secteur de l'agriculture et de l'alimentation, la crise de la Covid-19 a eu tendance à accélérer les tendances à la consommation de produits locaux et en agriculture biologique. En parallèle, la tendance haussière des opérateurs et des surfaces en agriculture biologique s'est maintenue voire légèrement amplifiée en région Centre-Val de Loire.

L'enjeu reste d'inscrire durablement cette tendance afin de permettre le développement des filières bio structurées en cohérence avec la consommation et éviter des distorsions de croissance entre l'offre et la demande.

Au niveau régional, nous pouvons nous féliciter de la création de l'ORAB qui par son aspect multi partenarial en lien avec les acteurs régionaux de la bio contribue à une meilleure connaissance des dynamiques des filières bio en région Centre-Val de Loire indispensable à leur développement.

QU'EST-CE QUE L'ORAB ?

Qui compose l'ORAB ?

En début d'année 2021, l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Centre-Val de Loire a été créé. Cet outil de suivi du développement de l'AB est un travail partenarial entre la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et la Forêt, la Chambre d'agriculture régionale et Bio Centre, interprofession bio en Centre-Val de Loire.

Quelles sont ses missions ?

L'ORAB a pour mission d'analyser annuellement les chiffres de la filière bio (producteurs, transformateurs, distributeurs) fournis par l'Agence Bio. Ce travail prend la forme d'une publication annuelle avec les chiffres clés de l'agriculture biologique.

Des études de filières ou de production plus spécifiques peuvent aussi émerger (ex. : étude des filières viandes bovine et ovine bio en 2021).

L'ORAB doit aussi renseigner et informer les acteurs du secteur en région sur l'agriculture biologique, à des fins :

- d'aide à la décision et pilotage des politiques publiques ;
- de suivi et d'orientations stratégiques des filières ;
- d'informations sur la conjoncture et sur l'agriculture biologique d'une manière générale.

L'ORAB peut également être sollicité par les acteurs du territoire pour la réalisation de diagnostics et d'études prospectives au service du développement de l'agriculture biologique.

Les partenaires

La DRAAF

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) est un service déconcentré du Ministère chargé de l'agriculture. Placée sous l'autorité de la préfète de région, la DRAAF contribue à définir, mettre en œuvre et suivre les politiques nationales et communautaires de développement rural et de l'aménagement et du développement durable du territoire.

Elle concourt à l'orientation, au soutien, à la structuration des filières agricoles et agroalimentaires et au renforcement de l'organisation économique des producteurs. Elle favorise la promotion des productions et la valorisation de la biomasse.

Le Réseau Bio

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire regroupe l'association régionale Bio Centre, interprofession régionale, incluant le Groupement régional des agriculteurs biologiques (GRAB), les Groupements des agriculteurs départementaux (GAB) et l'association interprofessionnelle Bio Berry (IB). Ce réseau a pour objectifs de permettre les échanges entre les acteurs régionaux de la filière biologique, et de les accompagner dans leur développement ainsi que dans la structuration des filières. Il participe à la défense des intérêts de la filière biologique.

Le Réseau des Chambres d'agriculture

Établissement public, la Chambre régionale d'agriculture représente la profession agricole et contribue à la mise en œuvre des politiques agricoles et en matière d'agriculture biologique (AB) des chambres départementales.

Ses principales missions :

- contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières ;
- accompagner dans les territoires la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi ;
- participer à la mise en œuvre des politiques publiques agricoles en région ;
- assurer une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

En AB :

- accompagner les producteurs vers ou en AB et favoriser le transfert entre bio et conventionnel ;
- contribuer avec les opérateurs de l'aval et les collectivités à un développement de filières rémunératrices pour des exploitations en AB multi-performantes.



© Betty Verneau

Crédit photos : © droits réservés, photothèque Bio Centre: D. Gentilhomme - Ph. Montigny (Filimages), sauf mention contraire.

Création graphique : Atelier J-Ph Germanaud - Orléans - Impression : Prévost Offset 01-2022



► CHIFFRES CLÉS 2020 ET ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019

FRANCE HEXAGONALE



79 018 exploitations engagés
 nombre de nouveaux engagés
+ 8 698
 nombre d'accrêts **3 889**

évolution **+ 12,0 %**

53 255 exploitations bio
 nouvelles fermes **+ 5 994**
 nombres d'accrêts **2 118**

évolution **+ 13,0 %**

2,5 millions ha bio
 et conversion
9,5 % de la SAU en bio

25 763 opérateurs aval bio

CENTRE-VAL DE LOIRE



2 231 opérateurs engagés
 nombre de nouveaux engagés
+ 428



nombre d'accrêts **117**

évolution **+ 11,73 %**



1 720 exploitations bio
 nouvelles fermes **+ 171**
 nombres d'accrêts **34**



évolution **+ 17,5 %**



99 488 ha bio
 et conversion
4,3 % de la SAU en bio



939 opérateurs aval bio



RANG



10^e
RANG

10^e
RANG

13^e
RANG

12^e
RANG

► LA BIO S'IMPOSE COMME UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE.

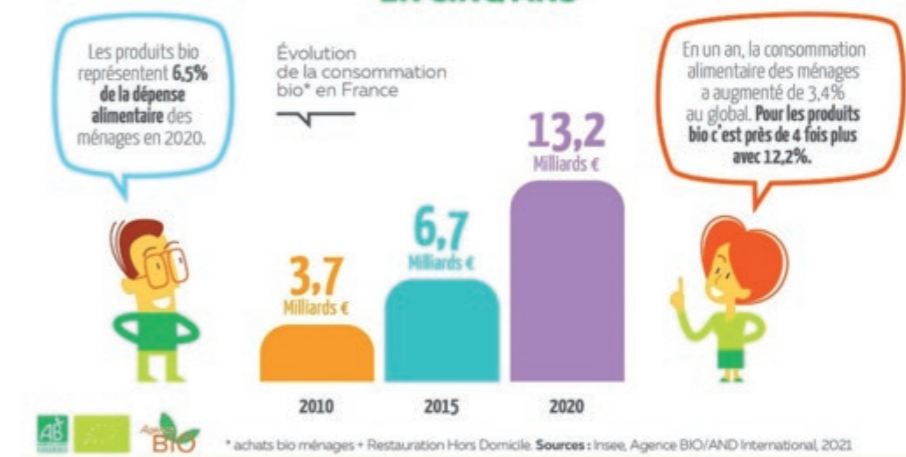
Un marché bio français en pleine croissance en 2020

L'année 2020 a confirmé la dynamique de croissance de la filière bio, autant en termes de marché que de production, malgré les circonstances particulières liées à la crise sanitaire.

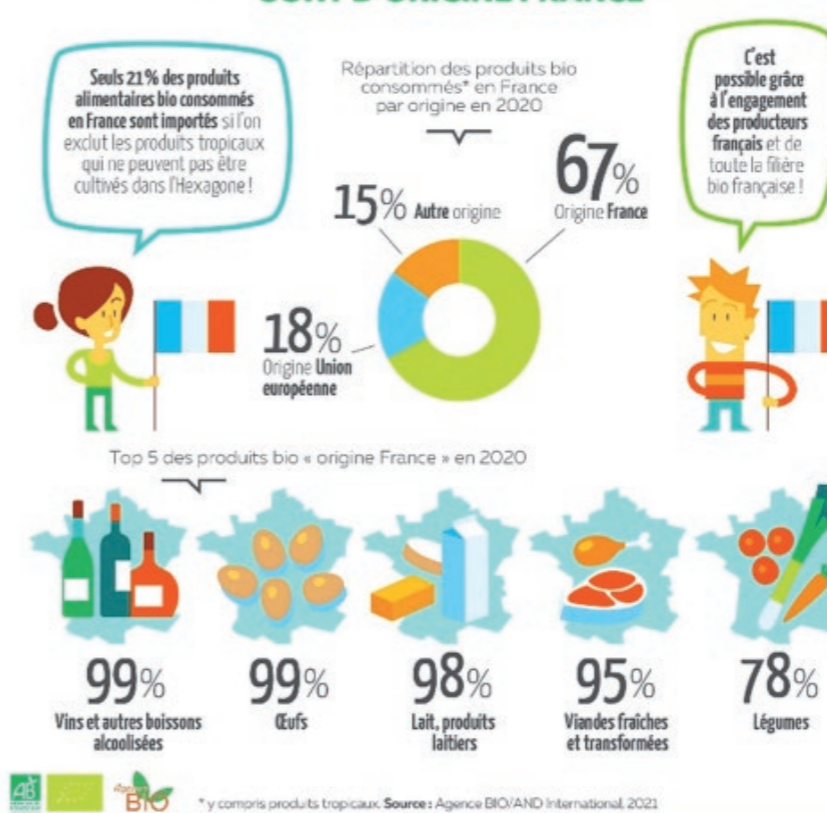
La consommation s'est orientée vers les circuits courts et la vente directe chez les producteurs, et des produits répondant aux exigences des consommateurs en termes de santé et de protection de l'environnement.

Le marché français a ainsi connu une croissance qui est restée à deux chiffres, (+10,4 %) pour atteindre 13,2 milliards d'euros. La France se place ainsi deuxième en termes de marché européen, représentant plus du quart d'un marché de 48 milliards d'euros, juste derrière l'Allemagne.

LA CONSOMMATION BIO A DOUBLÉ EN CINQ ANS



DEUX TIERS DES PRODUITS BIO SONT D'ORIGINE FRANCE



La consommation des ménages a grandement participé à l'évolution du marché avec +12,2 % de croissance sur les produits bio alors que le marché global n'augmente que de 3,2 %. 9 Français sur 10 consomment aujourd'hui des produits bio au moins occasionnellement (non limité aux produits frais). Les produits surgelés ont connu une croissance de 30 %, les produits d'épicerie de 17 %, les vins de 13 %. La consommation de fruits et légumes bio ainsi que celle de viandes bovine et porcine ont quant à elles augmenté respectivement de 12 et 11 %. Ces produits proviennent majoritairement de France (à 67 % en moyenne). Ce pourcentage peut monter jusqu'à 95 % à 99 % pour les vins, œufs, produits laitiers, viandes fraîches et transformées, et 78 % pour les légumes.

Compte tenu de la crise sanitaire, la situation de la restauration hors domicile ne peut pas être analysée en 2020.

Pour autant, ce marché est voué à une croissance forte et rapide. En effet, la loi EGalim prévoit d'imposer dès le 1^{er} janvier 2022, 20 % de produits bio en valeur dans la restauration collective. Le taux est actuellement entre 5 et 6 %. L'atteinte des 20 % représente un marché supplémentaire de 1,4 milliards d'euros.

Une production en agriculture biologique française qui progresse

La production française est en progression de 13 % en un an avec 53 255 producteurs, représentant 12 % des exploitations et 18 % des emplois. Le développement de l'agriculture biologique répond en partie aux enjeux sociétaux en créant des emplois dans le monde rural, permettant de limiter la baisse de population dans les campagnes. Il contribue à redynamiser les territoires et à créer du lien social.

Le secteur de l'aval suit également cette évolution avec 2 704 nouvelles entreprises certifiées soit une progression de 12 %.

Les surfaces bio et en conversion atteignent 9,5 % de la surface utile française soit 2,55 millions d'hectares. Elles ont été multipliées par 5 en 15 ans. En un an, les productions qui ont le plus progressé en termes de surfaces sont les grandes cultures (+ 29 %), la vigne (+ 16 %), les légumes frais (+ 19 %) et les vergers (+ 13 %).

La filière bio est particulièrement représentée dans les filières protéines végétales dont le « Plan Protéines » national favorise le développement pour l'alimentation humaine et animale. En effet, 45 % des légumes secs produits en France sont bio. Outre leur intérêt pour l'enrichissement du sol, les légumineuses sont recommandées pour la santé, car elles apportent des protéines et peuvent se substituer en partie à la viande.

La dynamique de croissance est commune à pratiquement toutes les régions, elle est toutefois très importante pour les Hauts-de-France et le Grand Est (respectivement + 13 % et + 20 %). Les régions phares en matière de production bio restent le croissant sud : Nouvelle Aquitaine, Occitanie et PACA. La région Centre-Val de Loire connaît quant à elle une évolution de + 15,7 % de surfaces bio et montre des dynamiques intéressantes en vins, fruits et grandes cultures.

Longtemps réticentes à s'y engager, les exploitations de grandes cultures montrent depuis quelques années un engouement certain pour la conversion et la certification bio : les surfaces en grandes cultures bio ou en conversion croissent de 22 % sur un an et ont triplé depuis 2014. Elles représentent près de la moitié des surfaces bio ou en conversion de la région. Même si la part du bio atteint tout juste 3 % des surfaces en grandes cultures en 2020, le Centre-Val de Loire se place au sixième rang des régions de France en termes de surfaces de grandes cultures bio ou en conversion.



©Betty Verneau

DES DÉPARTEMENTS HISTORIQUEMENT SPÉCIALISÉS QUI ONT TENDANCE À SE DIVERSIFIER !

La région Centre-Val de Loire est une région agricole fortement orientée en grandes cultures avec une orientation d'élevage dans le sud et de la production viticole dans le Val de Loire et le Val du Cher. Depuis plusieurs années, quelques productions se diffusent dans des territoires historiquement très spécialisés. 2020 confirme cette diversification à l'échelle de la région.



Le Cher dépasse les 300 fermes bio fin 2020 !

Avec 67 conversions engagées en 2020, le Cher totalise 327 exploitations en bio fin 2020. Cette progression de 26 % en nombre de ferme par rapport à 2019 est la plus importante des 6 départements de Centre Val-de-Loire. Ce sont ainsi 16 355 ha certifiés bio (+ 11,2 % par rapport à 2019) et 6 820 ha en conversion (+ 35 %) soit 23 175 ha au total, qui placent le Cher toujours en tête en termes de surfaces bio de la région, avec 5,3 % de sa SAU.



Toutes les filières végétales enregistrent une augmentation significative des surfaces bio et en conversion par rapport à 2019. Une ascension fulgurante a eu lieu dans le secteur viticole berrichon qui s'explique par le dynamisme de la profession sous appellation avec pas moins de 30 engagements en conversion en 2020. Les domaines concernés se situent principalement aux alentours de Sancerre et Menetou-Salon. La vigne compte maintenant 415 ha certifiés et 748 ha en conversion.

En maraichage, les producteurs bio s'organisent puisque la moitié d'entre eux est engagée dans une mutualisation des moyens de productions via la CUMA CherMarais Bio, créée fin 2020.

Après une nette augmentation en 2019, le cheptel biologique reste globalement stable en 2020, chez les ruminants et truies. Le nombre de poulets de chair est en baisse de 22 % mais demeure de loin le premier de la région avec 160 800 têtes. Le nombre de poules pondeuses bio continue quant à lui sa progression (+ 6 %) de même que le nombre de ruches qui passe de 1 294 ruches en 2019 à 1 942 en 2020 (+ 23 %). De nouveaux opérateurs de l'aval (transformateurs et distributeurs) ont également émergé, passant de 81 en 2019 à 107 en 2020. Leur concentration demeure plus importante autour de l'axe ligérien mais se développe malgré tout dans le Berry, notamment grâce aux actions de l'association Bio Berry.

La bio continue son essor en Eure-et-Loir

Après deux ans de forte croissance des conversions en agriculture biologique sur le territoire, l'année 2020 marque l'aboutissement de cette période avec + 68,9 % de surfaces certifiées bio par rapport à 2019. Nous étions à près de 6 900 ha labellisés en agriculture biologique sur le département.

Les conversions étaient moins nombreuses mais toujours bien présentes, représentant un peu plus de 4 700 ha (C1, C2 et C3). Cette dynamique depuis 3 ans a permis au département de rattraper son retard et d'afficher quasiment la même surface certifiée que ses voisins. Les conversions concernaient essentiellement de grandes exploitations céréalières, ce qui explique la progression plus faible du nombre d'exploitations, ramenant le total du nombre de fermes (en bio et en conversion) à 184. Pour absorber les productions issues de ces conversions, la filière s'est adaptée et s'est développée : le nombre de transformateurs et de distributeurs sur le territoire est passé de 109 en 2019 à 130 en 2020.

L'Eure-et-Loir est restée dominée par la production végétale, en particulier les céréales (50 % de la SAU bio). Viennent ensuite les cultures fourragères (15 %) puis les oléo-protéagineux (respectivement 7 % et 8 %). On notera une forte croissance des surfaces en légumes secs qui ont pratiquement doublé entre 2019 et 2020. Contrairement à ces productions, les fruits et les plantes aromatiques et médicinales ont vu leurs surfaces diminuer. Enfin, la vigne fait son apparition en 2020 avec la conversion de 3 ha sur le département.

L'élevage, peu présent en Eure-et-Loir, était toujours dominé par la production d'œufs et de poulets de chair. Alors que l'élevage laitier stagnait en 2019, il a perdu près de 80 % de son cheptel sur le département en passant de 42 à 10 têtes en 2020. Comme en 2019, la production de vaches allaitantes augmentait timidement en 2020 tandis que l'élevage ovin a connu une remarquable évolution cette année avec 42 % de têtes supplémentaires.

L'essor du bio est constant en Eure-et-Loir, on remarque cependant que les conversions sont moins nombreuses que les années passées.



L'Indre passe la barre des 20 000 ha de surfaces bio et en conversion

En 2019, 217 fermes bio étaient recensées sur le territoire de l'Indre. En 2020, ce sont 251 fermes soit une évolution de + 14,6 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de fermes engagées en agriculture biologique ne cesse d'augmenter ces trois dernières années avec 18 fermes en conversion en 2018, 26 en 2019 puis 34 en 2020.

En parallèle, la surface convertie en bio a augmenté de 21,4 % en un an atteignant 15 677 ha et ainsi un total de 21 106 ha en ajoutant les surfaces en cours de conversion. Cependant, l'évolution des surfaces certifiées et en conversion a augmenté de 12,8 % entre 2019 et 2020, contre 17,6 % entre 2018 et

2019. Les surfaces en conversion ont très peu augmenté par rapport à 2019. Ces chiffres expriment une fin de période de conversion pour un passage à des fermes certifiées bio et un engagement de nouvelles fermes de plus petite taille.

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

251 exploitations . . . + 14,6 %
21 106 ha certifiés et en conversion . . . + 12,8 %
 4,7 % de la SAU
67 opérateurs aval

Les surfaces fourragères poursuivent leur développement passant de 5 975 ha en 2019 à 8 802 ha en 2020, accompagnant ainsi la progression des conversions en élevage allaitant. Les 1 314 nouveaux hectares de céréales qui ont été convertis et les 652 hectares en oléagineux soulignent encore la forte augmentation des surfaces du côté des grandes cultures.

Pour les productions végétales mineures du département, la surface en légumes frais a atteint 158 ha en 2020 contre 135 en 2019. Le développement se concentre principalement pour l'instant sur le Boischaud Sud. La surface en Pantès à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) a également augmenté passant de 22 à 35 ha de surfaces certifiées bio.

Les cheptels fluctuent légèrement. Le cheptel de brebis viande, de volaille de chair et de ruche baisse par rapport à 2019, cela s'explique notamment par les départs en retraite. Les autres cheptels, notamment bovin allaitant gardent une évolution positive.

Concernant l'aval, le nombre d'opérateurs a peu évolué, passant de 65 à 67 en 2020. Toutefois, en parallèle des entreprises de l'aval, les producteurs se mobilisent pour entamer des réflexions sur la mutualisation et la transformation. Un marché de producteurs a ainsi vu le jour au Sud de Châteauroux.

Bientôt le cap des 500 producteurs pour l'Indre-et-Loire

Avec 476 producteurs notifiés fin 2020 en Indre-et-Loire et + 74 notifications enregistrées en une année, le nombre de producteurs bio a continué de grimper, affichant une progression de plus de 16 % (contre 11 % en 2019). Ces notifications ont principalement concerné des viticulteurs, des céréaliers et des maraîchers.

En termes de surfaces, certifiées et en conversion, le département conserve sa troisième place régionale avec 20 374 ha, juste derrière le Cher et l'Indre, loin devant les trois autres départements de la région. Si, au global, les surfaces bio et en conversion ont progressé de presque 15 %, les surfaces en conversion (C1, C2 et C3) ont un peu marqué le pas, en baisse de 20 % par rapport à 2019. Les surfaces en première année de conversion sont toutefois reparties à la hausse, avec 2 259 ha en 2020, contre 930 ha l'année précédente. Les grandes cultures représentent toujours près de 40 % des surfaces bio et en conversion, les surfaces fourragères et les vignes représentant respectivement 25 % et 14 %.

Parmi les productions bio ayant le plus progressé en 2020, on peut citer les plantes aromatiques et médicinales (+ 128 %) et les légumes frais (+ 48 %). Les surfaces en vignes ont progressé de 28 % et le nombre de vigneron de 21 %. Fin 2020, ils étaient au total 205 et représentaient 43 % des producteurs bio du département.

Du côté des productions animales, ce sont les productions laitières (vaches, brebis et chèvres) qui permettent de distinguer l'Indre-et-Loire des autres départements de la région. En 2020, on relève que les effectifs de brebis laitières et de poules pondeuses ont augmenté respectivement de 24 % et 23 %. Ce dernier chiffre témoigne de la diversification observée des fermes par la création d'ateliers de poules pondeuses. Autre évolution notable, le nombre de ruches qui a plus que doublé, passant de 205 à 443 en un an.

L'évolution du nombre d'opérateurs de l'aval affiche une bonne dynamique aussi, avec 48 nouveaux établissements en 2020 (+ 21 % en un an). L'Indre-et-Loire concentre ainsi près de 29 % des opérateurs de la filière aval régionale.

Le contexte plus que particulier de cette année 2020 n'a pas ménagé les producteurs bio. Ils ont su s'adapter, se réorganiser et se montrer solidaires pour faire face aux grandes affluences lors des confinements et répondre aux demandes des consommateurs. Le salon BioTyfoule, comme d'autres événements maintenus en 2020, s'est adapté à la situation avec son « édition masquée ».



CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

476 exploitations . . . + 16,4 %
20 374 ha certifiés et en conversion . . . + 14,8 %
 6,0 % de la SAU
271 opérateurs aval

Une progression régulière en Loir-et-Cher

Avec 255 exploitations en 2020, le Loir-et-Cher continue sa progression avec un taux d'évolution par rapport à 2019 de 17,5 %. Les surfaces certifiées progressent ainsi de 11,1 % dans le même temps pour atteindre 11 509 ha et les surfaces en conversion marquent toujours une dynamique positive de +23 %, mieux que la moyenne régionale de 1 %. Le Loir-et-Cher reste cependant légèrement en dessous de la moyenne régionale en ce qui concerne la SAU totale avec 4 %.

Le département reste marqué par une grande diversité des filières végétales et un bon équilibre entre celles-ci par rapport aux autres départements de la région. Toutes les productions végétales connaissent encore une progression dans l'ensemble. Un tassement des surfaces en conversion se produit cependant pour les légumes secs et quasiment pas de surface en conversion pour les légumes frais et les PPAM, ce qui peut s'expliquer notamment par des installations sur des terrains ne nécessitant pas de conversion. Les productions dominantes en SAU sont les grandes cultures 42 % suivies par les surfaces fourragères 36 % qui représentent ainsi 78 % de la SAU bio à elles deux.



CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

255 exploitations . . . + 17,5 %
11 509 ha certifiés et en conversion . . . + 14,3 %
 4,0 % de la SAU
145 opérateurs aval

En productions animales, le Loir-et-Cher est le département comptant le plus de poules pondeuses (105 992 têtes bio et en conversion) représentant 48 % de l'effectif total régional. Ce chiffre reste stable par rapport à 2019. Les effectifs des autres filières animales sont également stables ou en légère progression hormis les poulets de chair dont l'effectif a presque été divisé par deux, passant de 44 000 têtes à 24 000 en 2020.



La bio dans le Loiret : des productions végétales en plein essor, un élevage en berne

La bio poursuit son développement en 2020, suivant l'essor amorcé depuis 2016 : le Loiret compte 227 fermes bio, soit presque 19 % de plus qu'en 2019. Ces fermes représentent 446 ateliers de production, ce qui confirme la diversification des fermes bio (par exemple, maraîchage et apiculture, grandes cultures et volailles...).

L'élevage de ce département est sa faiblesse en matière d'autonomie alimentaire, et cela se confirme en bio. Les effectifs déjà faibles ne montrent pas de tendance à la croissance. Les cheptels bio sont relativement stables en ovin et bovin viande, en bovin et caprin lait et en porc. Le nombre de volailles de chair, réparti sur 5 fermes, bondit de 77 % tandis que celui des pondeuses stagne (+ 1,7 % / 10 fermes). Seules trois fermes d'élevage se sont engagées en conversion, 1 en vaches allaitantes (20 vaches) et 2 en caprin (86 chèvres). Côté apiculture, 427 ruches bio sont réparties sur 4 fermes déjà en bio en 2019, soit +4 % de ruches par rapport à 2019. La question réglementaire des zones de butinage en bio freine la conversion des apiculteurs loirétains, dont les cheptels se trouvent malheureusement souvent dans des zones incompatibles avec les exigences du cahier des charges.

Les productions végétales biologiques tirent quant à elles leur épingle du jeu, et séduisent davantage d'agriculteurs. Le Loiret totalise 11 717 ha en AB (dont 7 444 certifiés et 4 273 en C1, C2 ou C3), soit + 20 % par rapport à 2019. La conversion de fermes de grandes cultures, représentant de grandes surfaces, contribue largement à cet effet (1 851 ha en C1 et + 38 % de fermes notifiées à l'agence bio). Les surfaces en oléagineux augmentent de 153 % et en légumes secs de 120 %. Les céréales prennent quant à elles 18 % par rapport à 2019. Simultanément, des installations en maraîchage diversifié sur petites surfaces viennent grossir les effectifs des fermes et ceux de main d'œuvre encore non quantifiés ici. Les surfaces de fruits augmentent, notamment celles de petits fruits. Les années de gel viennent cependant questionner le maintien des fermes arboricoles.

Par ailleurs, 2021 verra ses premiers vins loirétains certifiés AB, avec 25 ha de vigne en C2/C3 en 2020. Une culture confidentielle et des vigneron mis en réseau avec les autres départements, pour voir grossir les crus bio !

Le Loiret passe donc de 2,6 % à 3,3 % de sa SAU en bio, une progression intéressante qui le laisse malgré tout avant-dernier département de la région devant l'Eure-et-Loir, et en queue de peloton au niveau national.

Côté aval de la filière, la bio loirétaine se porte bien avec + 14 % d'opérateurs par rapport à 2019, portant à 219 les entreprises bio de l'aval. Le Loiret est à ce titre en deuxième position régionale, confirmant sa dynamique agroalimentaire en bio aussi bien qu'en conventionnel.



CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

227 exploitations . . . + 18,9 %
11 717 ha certifiés et en conversion . . . + 20,3 %
 3,3 % de la SAU
219 opérateurs aval



LES CONVERSIONS

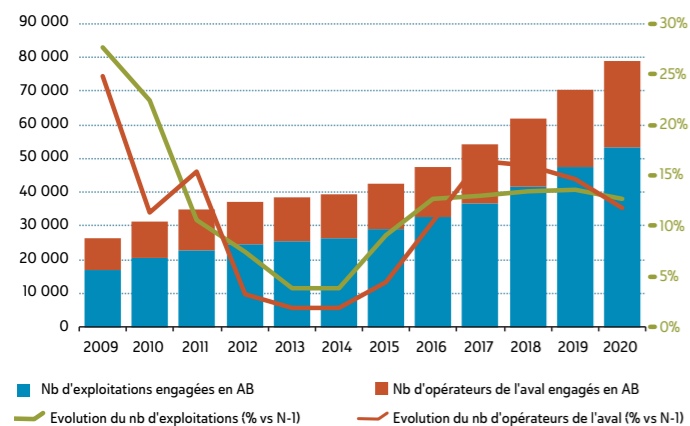
► EN FRANCE, LA CRISE SANITAIRE A ENCORE RENFORCÉ LE MARCHÉ BIO

Marquée par une pandémie mondiale, 2020 restera pour tous une année hors normes. Les français ont modifié leurs habitudes de consommation en faveur d'une alimentation plus saine et plus durable. Du côté de la production et de l'aval bio, la dynamique de conversion se poursuit.

📊 Tant au regard des acteurs du secteur...

En 2020, le cap symbolique des 50 000 exploitations engagées en bio a été franchi. Au 1^{er} janvier 2021, 53 255 fermes étaient engagées en AB (+13 % par rapport à 2019) soit près de 12 % des exploitations agricoles françaises. Les organismes certificateurs (OC) ont enregistré plus de 7 800 nouvelles exploitations et environ 1 800 arrêts de certification.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DU NOMBRE D'ENTREPRISES EN AB EN FRANCE DEPUIS 2009

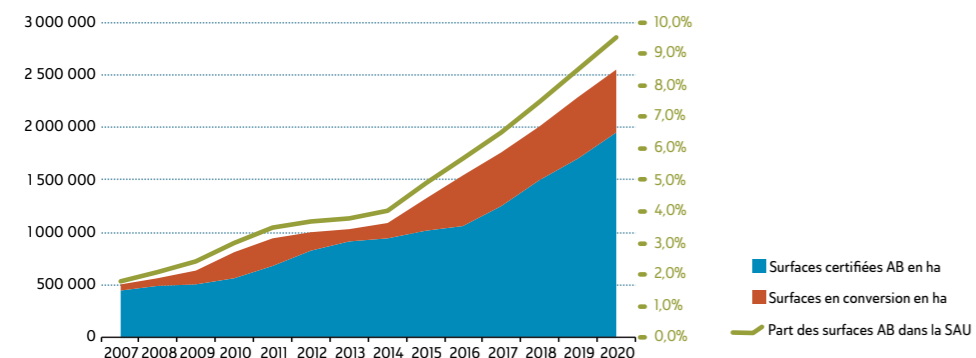


Fin 2020, plus de 25 760 entreprises de l'aval engagées en AB (transformateurs, distributeurs, stockeurs...) ont été recensées (+12 % par rapport à 2019).

📊 ...que de celui des surfaces cultivées

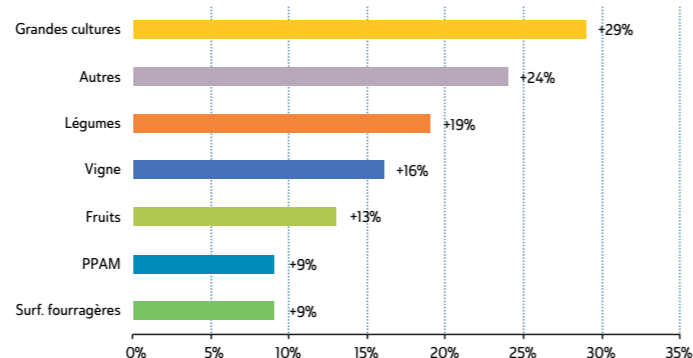
Les surfaces bio ont doublé en 5 ans avec en moyenne 250 000 ha supplémentaires chaque année. 2,55 millions d'hectares sont ainsi cultivés en bio en 2020 (9,5 % de la SAU¹ française). Les surfaces en conversion augmentent légèrement en 2020 (environ 592 600 ha soit +3 %). Ces surfaces ont au final quasiment doublé entre 2015 et 2020.

ÉVOLUTION DES SURFACES CERTIFIÉES ET EN CONVERSION EN FRANCE DEPUIS 2007



L'année 2020 a été marquée par l'arrivée au terme de leur période de conversion bio d'importantes surfaces permettant de passer de 1 706 114 ha certifiés en 2019 à 1 956 085 ha en 2020 soit +14,7 %. Les surfaces de grandes cultures bio évoluent de façon notable avec une progression de 29 %. Une belle progression des surfaces de légumes et un dynamisme accru pour la vigne est également à noter tandis que les surfaces fourragères et les PPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) progressent plus faiblement (+9 %).

POURCENTAGE D'ÉVOLUTION DES SURFACES CERTIFIÉES AB PAR TYPE DE PRODUCTION



Les régions historiquement les moins engagées en AB (Grand-Est, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, La Réunion, Guadeloupe, Mayotte et Île-de-France) enregistrent les plus forts taux de progression de surfaces.

📊 L'élevage bio continue sa progression

En 2020, 17 204 éleveurs bio sont comptabilisés parmi lesquels 2 436 sont nouvellement engagés. Près d'une ferme bio sur trois pratique l'élevage. Si la filière bovine connaît un certain ralentissement, la filière caprine poursuit sa croissance avec une forte progression des élevages et cheptels en conversion (+40 %).



LES CONVERSIONS

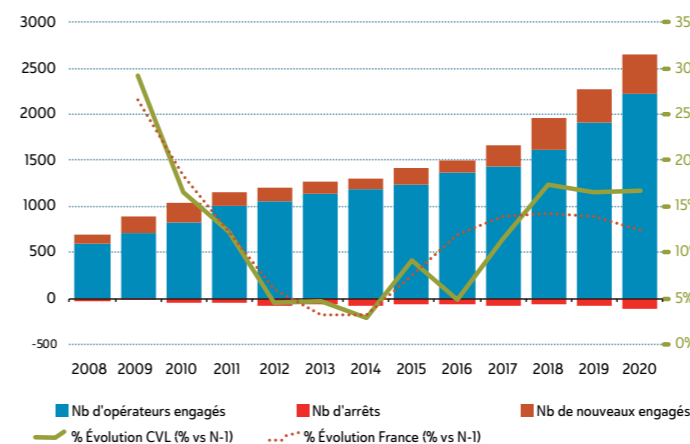
► LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE MAINTIENT LE CAP

En 2020, la région Centre-Val de Loire enregistre un nombre de producteurs en hausse (+17,5 %), faisant d'elle la seconde région métropolitaine la plus dynamique sur cet indicateur. Elle arrive en troisième position en termes de croissance des surfaces bio (+15,7 % des surfaces certifiées AB ou en conversion).

📊 Le Centre-Val de Loire confirme son engagement bio

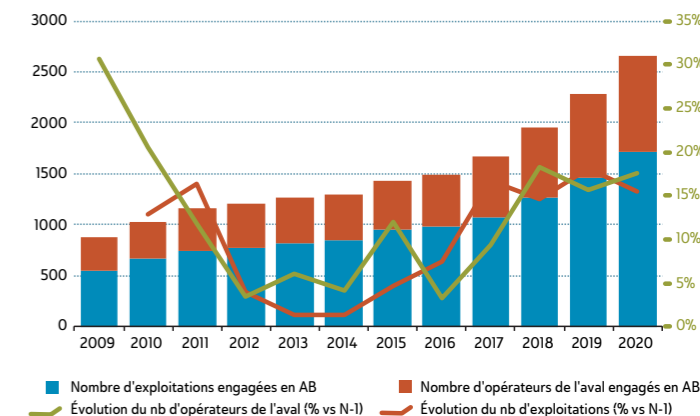
Historiquement en retard sur les autres régions françaises, la région Centre-Val de Loire maintient, pour la troisième année consécutive, une dynamique d'engagement supérieure à la moyenne française (+16,8 % en région Centre-Val de Loire contre +12,4 % en France).

DYNAMIQUE DES ENGAGEMENTS EN AB EN CENTRE-VAL DE LOIRE



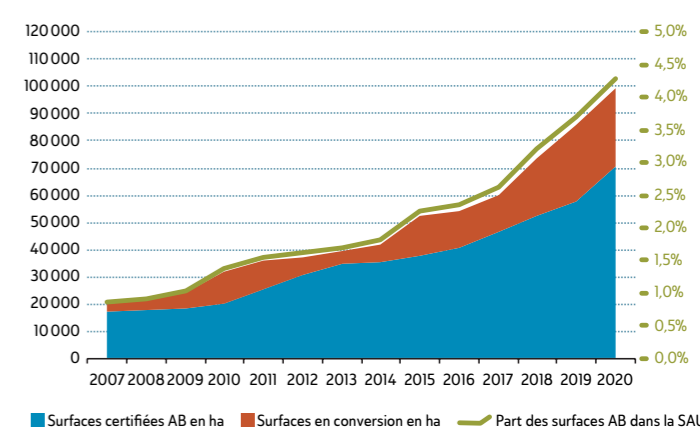
Cette croissance est portée par la production mais aussi par le secteur de l'aval. Fin 2020, on compte 1 720 exploitations certifiées AB soit 256 de plus qu'en 2019 (+17,5 %). L'aval progresse également de façon notable avec 939 opérateurs engagés en 2020, contre 813 en 2019 (+15,5 %).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DU NOMBRE D'ENTREPRISES EN AB EN CENTRE-VAL DE LOIRE DEPUIS 2009



Les surfaces certifiées bio progressent de 13 287 ha pour atteindre 70 742 ha (+23,1 %). Les surfaces en conversion progressent seulement de 244 ha pour atteindre 28 746 ha (+0,9 %). En 2020, les surfaces certifiées AB et en conversion représentent ainsi 4,3 % de la SAU¹ régionale.

ÉVOLUTION DES SURFACES CERTIFIÉES AB ET EN CONVERSION EN RÉGION

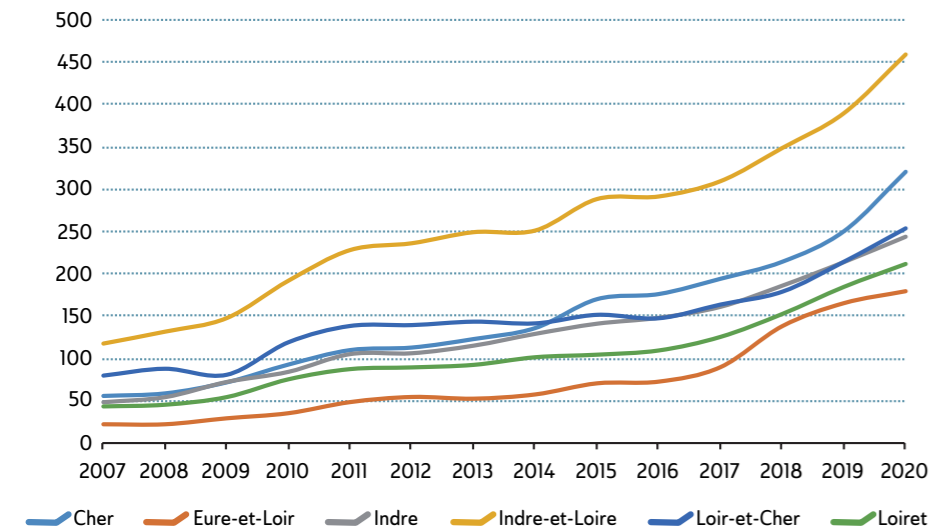


1) Surface agricole utile

Une situation contrastée entre départements

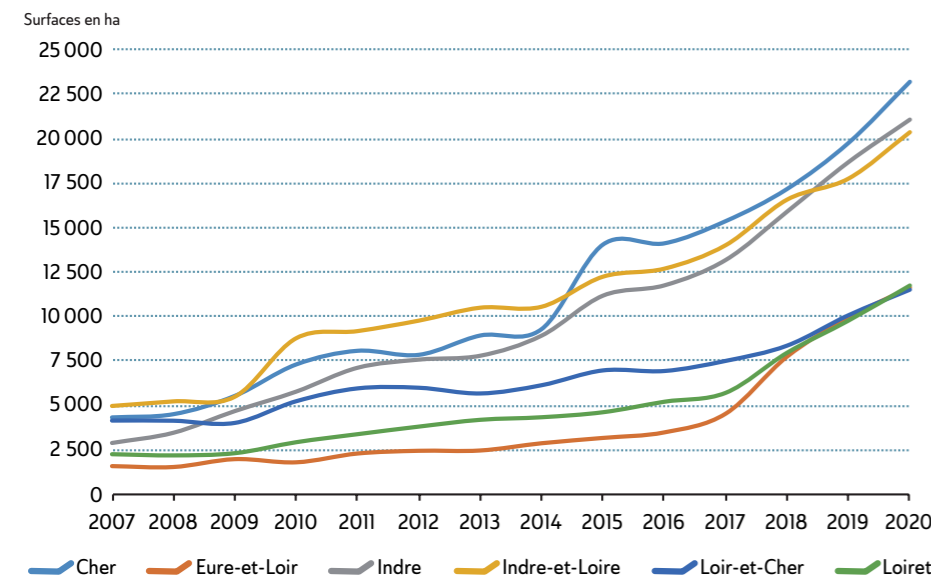
La progression du nombre de producteurs bio est particulièrement marquée dans le département du Cher (+ 27,9 %). Le tassement relatif du nombre d'exploitations engagées dans la production bio en Eure-et-Loir (+ 8,5 %) n'impacte pas la progression des surfaces bio dans ce département.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATION PAR DÉPARTEMENT



En ce qui concerne les surfaces, un classement identique à l'année précédente est observé. Le Cher (23 175 ha) devance ainsi l'Indre (21 106 ha) et l'Indre-et-Loire (20 374 ha). Grâce à de fortes dynamiques de certification, le Loiret (+ 20,2 %) et l'Eure-et-Loir (+ 16,9 %) possèdent désormais des surfaces équivalentes au Loir-et-Cher avec environ 11 500 ha bio et en conversion.

ÉVOLUTION DES SURFACES PAR DÉPARTEMENT



En 2020, 4,3 % de la SAU¹ régionale est en bio ou en conversion. L'Indre-et-Loire avec 6,0 % de ses surfaces agricoles engagées est le premier département régional suivi par le Cher (5,3 %), l'Indre (4,7 %) et le Loir-et-Cher (4,0 %). Le Loiret (3,3 %) et l'Eure-et-Loir (2,6 %) ferment la marche.

1) Surface agricole utile

LE BIO BIEN PRÉSENT AU CŒUR DES PROJETS D'INSTALLATION EN RÉGION

Après une diminution en 2019, le nombre de porteurs de projets à l'installation envisageant de produire en agriculture biologique repart à la hausse en 2020. L'étude des données récoltées par les points accueil installation (PAI) de 2017 à 2020 permet de dresser un premier profil de ces porteurs de projet et de leurs projets d'installation.

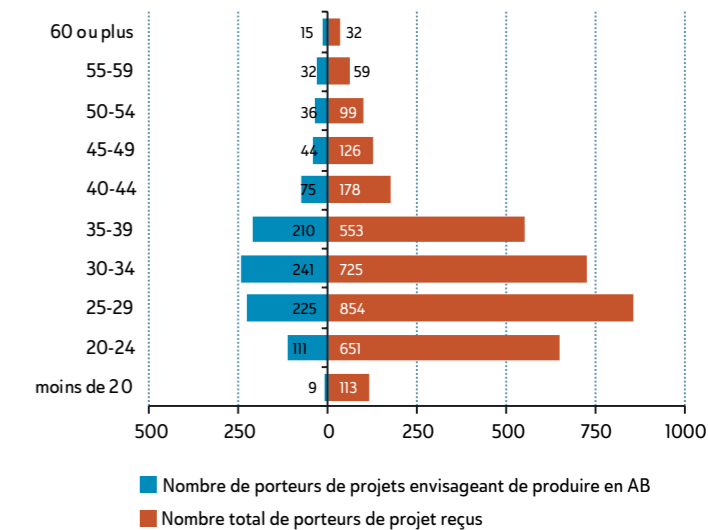


Situés dans chaque département¹, les PAI reçoivent et accompagnent tous les porteurs de projet à l'installation quel que soit l'état d'avancement de leur projet. Ils constituent la porte d'entrée unique pour toutes les personnes souhaitant s'installer en agriculture et contribuent au répertoire national du « dispositif de préparation à l'installation ».

Des différences en termes de porteurs de projet...

En moyenne plus âgés, les porteurs de projets en bio représentent seulement 17 % de la classe des 20-24 ans. Cette classe d'âge constitue près de 20 % de l'ensemble des porteurs de projets reçus en PAI.

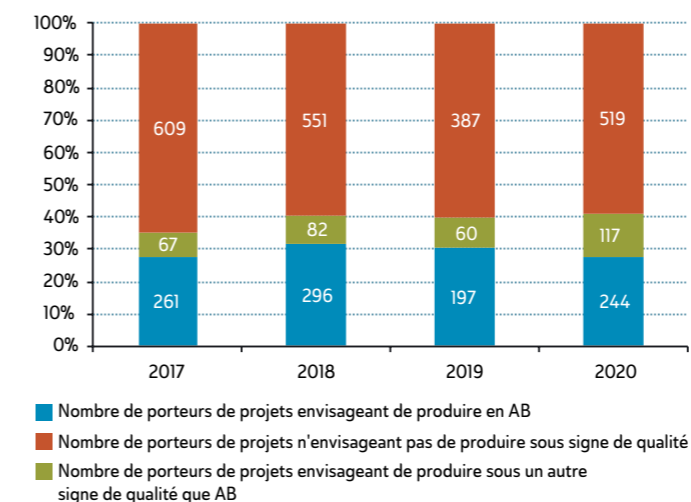
PART DES PROJETS ENVISAGÉS EN AB SELON LA CLASSE D'ÂGE DES PORTEURS DE PROJETS (DONNÉES PAI CENTRE-VAL DE LOIRE 2017 À 2020)



Une proportion de projets d'installation en bio variable selon les années

En 2017, 261 porteurs de projets envisageaient de produire bio soit près de 28 % de l'ensemble des personnes reçues en PAI. En 2018 et 2019, malgré une disparité du nombre total de personnes reçues (929 en 2018 et 644 en 2019), la proportion de projets en bio passe la barre des 30 %. En 2020, le nombre de porteurs de projets bio augmente de nouveau mais leur proportion relative repasse sous les 30 %. Cette tendance reste à confirmer au regard du contexte très particulier de l'année 2020.

PART DES PROJETS ENVISAGÉS SOUS SIGNE DE QUALITÉ (DONNÉES PAI CENTRE-VAL DE LOIRE 2017 À 2020)



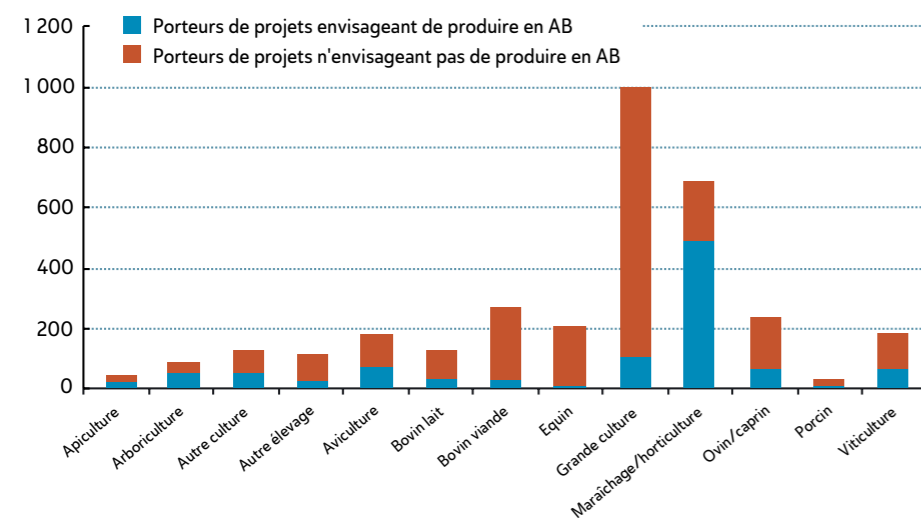
Sur l'ensemble des 4 années de données, on constate que la proportion de femmes est légèrement plus importante chez les porteurs de projets en bio (37 % contre 32 % pour l'ensemble) et que l'origine agricole nettement moins marquée (40 % des porteurs de projets bio proviennent du milieu agricole contre 56 % pour l'ensemble).

1) Coordonnées des PAI labellisés en région Centre-Val de Loire : www.devenir-agriculteur-en-region-centre.fr

...mais aussi sur les projets en eux-mêmes

À ce stade de maturation de leur projet, les porteurs bio s'orientent majoritairement vers le maraîchage et/ou l'horticulture. 70 % des porteurs de projets qui optent pour cette orientation technico-économique envisagent en effet de le faire en bio. En comparaison, seuls 10 % des projets en grandes cultures sont envisagés en bio.

ORIENTATION TECHNICO-ÉCONOMIQUE ENVISAGÉE (DONNÉES 2017 À 2020)



Ils privilégient également les circuits courts (choix de 73 % des porteurs bio contre 46 % pour l'ensemble) au détriment des coopératives ou négoce (19 % pour les bio contre 40 %). Les porteurs de projets bio envisagent plus facilement la création de leur exploitation plutôt que la reprise ou l'association (45 % contre 30 %). L'orientation technico-économique majoritaire qu'est le maraîchage pour les projets bio nécessite moins de foncier que pour un projet en grandes cultures, ce qui peut expliquer ces éléments.

Installation : 7 % des installés sont actuellement en agriculture bio

Différentes bases de données montrent que sur la période 2018-2019, 7 % des nouveaux installés conduisent partiellement ou totalement leur exploitation sous certification AB. Ces premières informations seront amenées à être précisées dans le cadre des futurs travaux de l'ORAB.

NOUVEAUX INSTALLÉS (2018/2019) CENTRE-VAL DE LOIRE

Nouveaux installés (2018/2019) Centre-Val de Loire	Conventionnel	Mixte	100 % bio
Ensemble des installés	1 125	25	63
	93 %	2 %	5 %

Sources : MSA, Agence Bio, INSEE, ASP, traitement DRAAF Centre-Val de Loire



©Betty Verneau

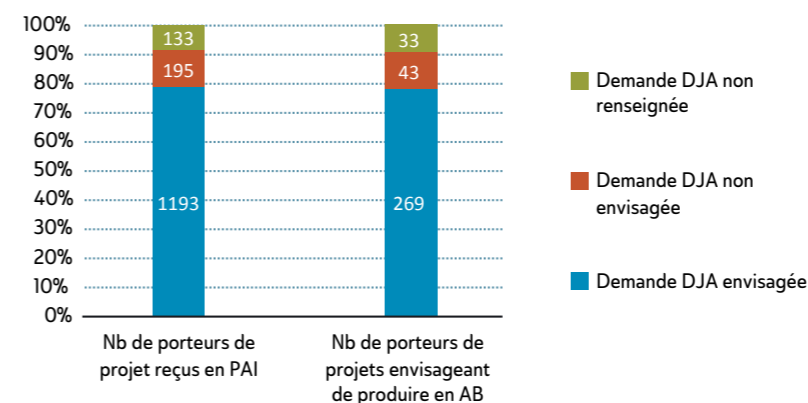
LA DOTATION JEUNES AGRICULTEURS (DJA) EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Au stade de l'accueil en PAI, les porteurs de projets en bio représentant 23 % des personnes potentiellement éligibles à la DJA¹ (données 2017 à 2020). En ce qui concerne les installations, 8 % des exploitants ayant bénéficié de cette aide à l'installation en 2018/2019 sont en Agriculture Biologique (totalement ou partiellement).

Une DJA accessible et reconnue

45 % des porteurs de projets reçus en PAI de 2017 à 2020 remplissent les 3 premières conditions d'éligibilité et justifient de la capacité professionnelle agricole (CPA). Ce ratio est de 35 % pour les porteurs de projets bio, ces derniers étant en moyenne plus âgés et provenant plus fréquemment de formations non agricoles. Les porteurs de projets en bio représentent ainsi 23 % des personnes éligibles à la DJA¹ reçues en PAI. Un peu moins de 80 % des porteurs de projets éligibles à ce stade indiquent vouloir entamer les démarches nécessaires pour solliciter la DJA.

PART DES PORTEURS DE PROJET POTENTIELLEMENT ÉLIGIBLES ET ENVISAGEANT UNE DEMANDE



Source PAI Centre-Val de Loire 2017 à 2020

8 % des installés bénéficiaires de la DJA sont en bio

Sur la période 2018-2019, on peut constater que 8 % des installés ayant bénéficiés de la DJA sont certifiés partiellement ou totalement en AB. Ces premières informations seront amenées à être précisées dans le cadre des futurs travaux de l'ORAB.

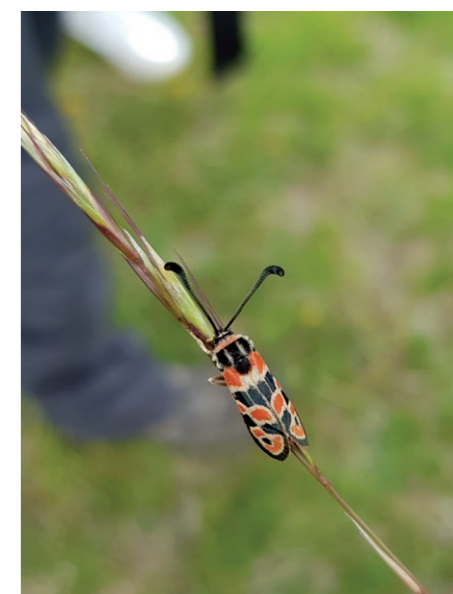
INSTALLÉS AIDÉS (2018/2019) CENTRE-VAL DE LOIRE

Installés aidés (2018/2019) Centre-Val de Loire	Conventionnel	Mixte	100 % bio
Installés aidés (DJA)	433	11	29
	92 %	2 %	6 %

Sources : MSA, Agence Bio, INSEE, ASP, traitement DRAAF Centre-Val de Loire

La dotation jeunes agriculteurs (DJA) est une aide à la trésorerie d'un montant fixé au niveau régional. Cette aide est cofinancée par le FEADER² dont la gestion est confiée aux Conseils régionaux et par l'État. Pour être éligible, le porteur de projet doit :

- être âgé de 18 ans au moins et 40 ans au plus ;
- être de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne ;
- s'installer pour la première fois comme chef d'exploitation individuel ou en société ;
- justifier de la capacité professionnelle agricole (CPA) (diplôme agricole de niveau IV) et d'un plan de professionnalisation personnalisé (PPP) ;
- présenter un plan d'entreprise (PE) sur 4 ans permettant de dégager un revenu minimum (≥1 SMIC net annuel à terme).



©Betty Verneau

1) Information ne concernant que les critères pouvant être examinés à ce stade (cf. encadré)
2) Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



► PREMIERS ÉLÉMENTS SUR LA TRANSMISSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Bien que ne représentant qu'une part du potentiel d'exploitations à transmettre, les données de RDI¹ permettent de visualiser une offre bio encore timide mais néanmoins présente. Cette offre devrait augmenter assez progressivement au fur et à mesure du vieillissement de la population des exploitants bio.

Une offre bio présente mais encore minoritaire

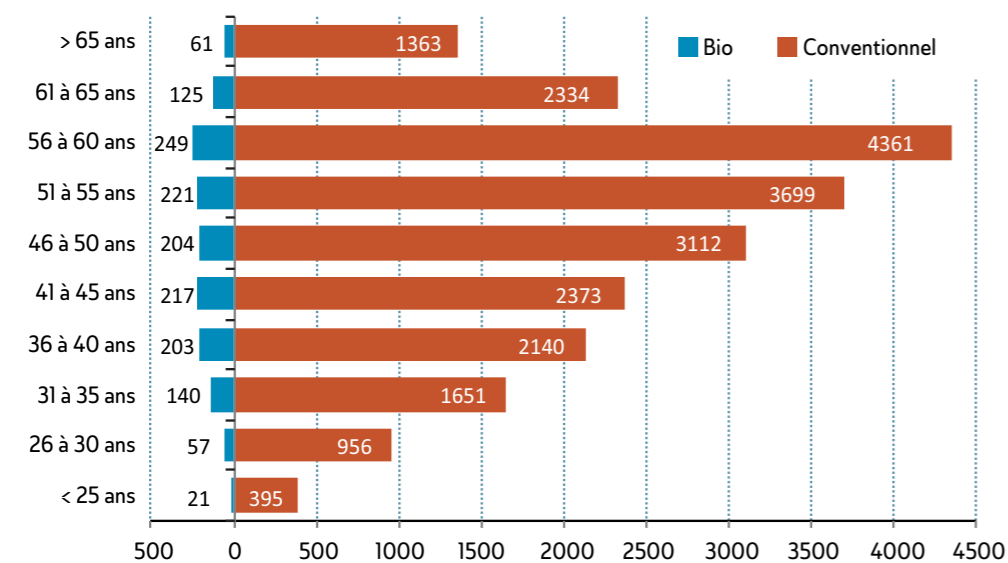
Sur les 340 offres publiées au RDI (du 01/01/2016 au 01/07/2021), 44 concernent une exploitation à transmettre en AB (13 %). Environ 80 % des exploitations bio à transmettre le sont à titre individuel (79 % pour l'ensemble), le reste des offres concerne des sociétés ou associations.

Pas de pic de transmission bio à prévoir

La population des non-salariés bio est globalement moins âgée qu'en conventionnel. Les plus de 56 ans représentent 29 % des exploitants bio contre 36 % des agriculteurs conventionnels. Contrairement aux conventionnels, les exploitants bio sont répartis de façon homogène dans les classes inférieures.

Animé par des conseillers des Chambres départementales d'agriculture, le RDI¹ est un dispositif national qui facilite la mise en relation de porteurs de projet à la recherche d'une exploitation agricole pour s'installer, avec des agriculteurs cherchant à céder leur exploitation ou souhaitant trouver un nouvel associé pour leur société. Les offres sont diffusées via le site internet www.repertoireinstallation.com.

RÉPARTITION DES NON-SALARIÉS AGRICOLES EN CENTRE-VAL DE LOIRE



Sources : MSA, Agence Bio, traitement DRAAF Centre-Val de Loire

1) RDI : Répertoire Départ Installation

► LA FILIÈRE LÉGUMES A POURSUIVI SON DÉVELOPPEMENT EN 2020

La filière légumes continue sur sa dynamique en région Centre-Val de Loire. La croissance affiche encore un pourcentage à deux chiffres avec + 17% de surfaces conduites en bio. Les productions bio représentent aujourd'hui près de 9 % des surfaces légumières totales du territoire.

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

443 exploitations [+ 16,6 %]
2 534 ha certifiés et en conversion [+ 16,9 %]

Le nombre de producteurs multiplié par deux en 6 ans

De 220 en 2014, le nombre de producteurs de légumes bio est de 443 en 2020. L'évolution du nombre de producteurs de légumes en 2020 est assez comparable à celle de 2019 : + 63 nouveaux producteurs en 2020 contre + 66 en 2019. La dynamique est similaire à celle du national (+ 16,6 % en région contre + 16 % pour le national). Comme en 2019, les départements ayant enregistré le plus grand nombre de notifications ont été l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire, tandis que le nombre de producteurs a peu évolué dans le Cher et le Loir-et-Cher.

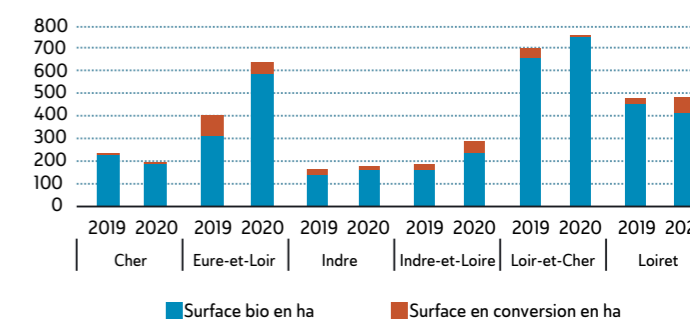
Des situations contrastées selon les départements

Les surfaces de légumes cultivées en conduite biologique en Centre-Val de Loire progressent de près de 17 % pour atteindre 2 528 ha en 2020. Les surfaces en conversion restent limitées (199 ha) mais avec une part de C1¹ plus importante en 2020. Si le C1 et le C2 se répartissent environ pour moitié en 2020, le C2 était deux fois plus important par rapport au C1 en 2019, ceci s'explique par la vague de conversion de 2018. Les surfaces de légumes en conversion sont en hausse dans le Loiret et l'Indre-et-Loire alors qu'elles chutent en Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher par rapport à 2019 (ces deux derniers départements étant ceux qui possèdent le plus de SAU en légumes bio de la région).

Le Loir-et-Cher garde sa place de leader en surface de légumes bio avec 35 % de la surface régionale, suivi par l'Eure-et-Loir avec un quart des surfaces puis le Loiret (19 %). Pour autant, c'est en Eure-et-Loir que les surfaces de légumes ont le plus progressé (+ 58 % en 2020 vs 2019) et en Indre-et-Loire (+ 52 %). Le Cher, quant à lui, a connu une baisse de ses surfaces entre 2019 et 2020, perdant 41 ha de légumes (- 18 %).

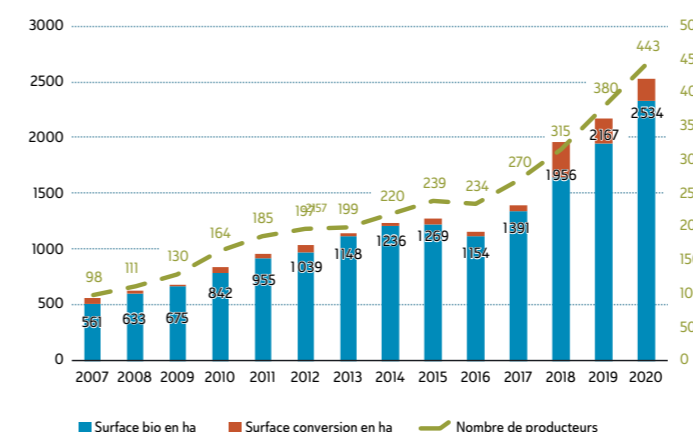


RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2019-2020 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS EN LÉGUMES



Source Agence Bio

ÉVOLUTION SURFACES ET PRODUCTEURS EN LÉGUMES ENTRE 2007-2020



Source Agence Bio

1) Les surfaces « en conversion » : la durée de conversion va de deux ans pour les cultures annuelles, à trois ans pour les cultures pérennes. Elles comprennent les surfaces en 1^{er}, 2^e et 3^e année de conversion (C1, C2, C3).

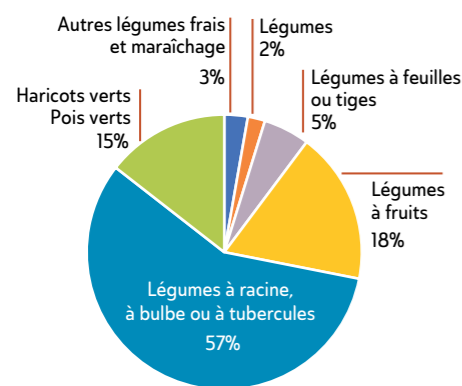
Une production phare : les légumes à bulbe et à tubercule

Les légumes à racine, bulbe ou à tubercule occupent 57 % des surfaces de légumes en région en 2020. Les cultures phares de cette catégorie sont les pommes de terre (465 ha) ainsi que les oignons, échalotes et autres condiments (326 ha). Les légumes à fruits, représentés principalement par les courges en région, se situent en deuxième position avec 18 % des surfaces, suivis par les légumineuses (principalement haricots verts et petits pois) avec 15 % des surfaces.

Entre 2019 et 2020, les évolutions de surfaces ont été les plus importantes pour les oignons et autres condiments (+ 51 %), les asperges (+ 40 %), les pommes de terre (+ 31 %) et les courges (+ 17 %). Si les surfaces certifiées en poireaux, carottes et betteraves rouges restent stables, de nouvelles productions se développent comme les melons et autres (44 ha), le panais (20 ha), les épinards (14 ha)...

Logiquement, les légumes à racine, bulbe ou à tubercule prédominent dans les trois départements leaders en termes de surface totale de légumes : Loiret (77 %), Loir-et-Cher (66 %) et Eure-et-Loir (57 %). Ces mêmes productions représentent 40 % des surfaces de légumes dans le Cher et l'Indre et seulement 26 % en Indre-et-Loire. Les légumes à fruits occupent 35 à 41 % des surfaces en légumes dans le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire. C'est en Eure-et-Loir que la part des légumineuses est la plus importante (34 %). Enfin, l'Indre-et-Loire se caractérise par des légumes autres que les catégories précédemment citées (31 %) et qui sont le reflet d'une forte activité de maraîchage et de productions très diversifiées.

RÉPARTITION DES SURFACES SELON LES CATÉGORIES DE LÉGUMES



Source Agence Bio

1	AXÉRIAL LÉGUMES	pomme de terre, asperge verte
2	VAL BIO CENTRE	légumes divers
3	FERME DE LA MOTTE	ail, oignon, échalote, carotte, courges, betterave potagère, pomme de terre
4	BIO CENTRE LOIRE	légumes divers
5	BEAUCE CHAMPAGNE OIGNON	ail, oignon, échalote, carotte
6	FERME DES ARCHES SA	ail, oignon, échalote
7	KULTIVE	carotte, légumes divers
8	POMM'ALLIANCE BEAUCE	pomme de terre
9	SAVOIR VIVRE	légumes divers
10	ROCAL SA	betterave potagère
11	ETS MAINGOURD	légumes de conserve
12	ALLAIRE DANIEL SA	betterave potagère, maïs doux
13	BTG BOUTHEGOURD	betterave potagère
14	AGROPAUL	légumes 4° gamme
15	BIOFOOD TOURAINE	légumes traiteurs
16	FESTINS DE SOLOGNE	légumes traiteurs
17	LES CRUDETTES	salade 4° gamme
18	BABY	betterave potagère
19	ESTEVIN PRIMEURS DE LOIRE	légumes 4° gamme
20	EURO 5	pomme de terre
21	CONSERVIERIE DE TOURAINE	tartinades, soupes, légumes cuisinés

Une demande soutenue en périodes de confinement

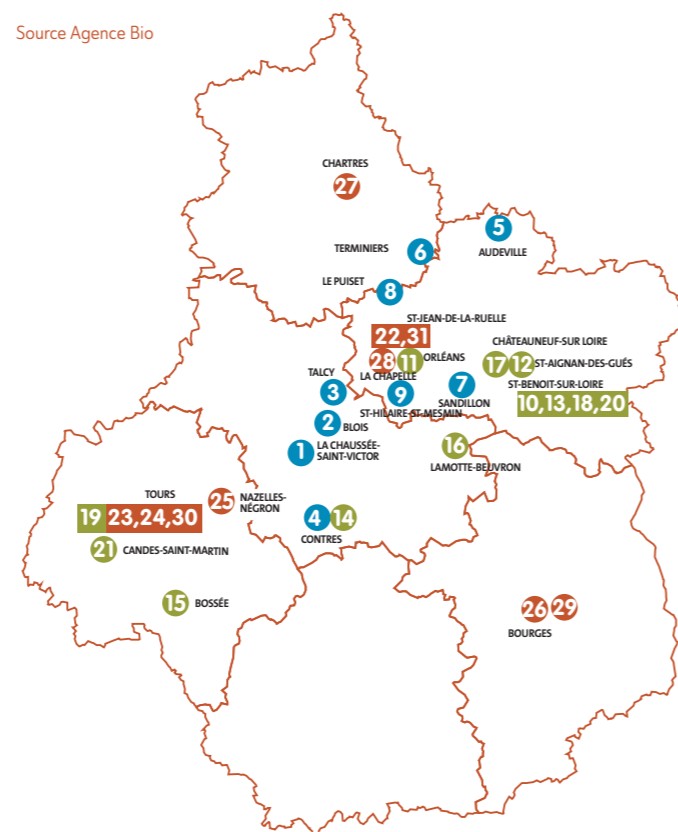
Le marché national des légumes a connu une croissance de 12 % par rapport à 2019. L'évolution mensuelle de la consommation des fruits et légumes frais en 2020 a révélé un pic de consommation en avril lié au premier confinement, des achats similaires à ceux de 2019 au cours de la période estivale suivie d'une hausse au cours du 4^e trimestre en raison du second confinement. Cette crise sanitaire aura également été particulièrement favorable à la vente de légumes surgelés bio (+ 26 % pour les légumes non cuisinés et + 18 % pour les légumes cuisinés) et aux conserves de légumes. Les principaux circuits ayant bénéficié de la crise sanitaire de 2020 auront été les ventes en ligne, la vente directe et les magasins de proximité.

La montée de l'offre se fait en décalage avec ce que peut absorber la demande dans un marché limité et saturé. Cette offre abondante entraîne une baisse des prix et des difficultés d'écoulement.

OPÉRATEURS BIO FILIÈRE LÉGUMES EN 2020

- Coopératives / autres collecteurs
- Transformateurs
- Grossistes

Source Agence Bio



22	MAG FRUITS
23	TOURAIN PRIMEURS
24	ESTEVIN PRIMEURS DE LOIRE
25	VALIFRUIT
26	COLOM&ALBERTI
27	MARCO DANIELOU
28	POMONA TERRE AZUR CENTRE
29	POMONA TERRE AZUR CENTRE
30	POMONA TERRE AZUR CENTRE
31	TERNAO

~ MARAÎCHAGE



MARAÎCHAGE BIO, LA CROISSANCE CONTINUE

L'année 2020 témoigne d'un dynamisme toujours important de la filière maraîchère bio en Centre-Val de Loire, qui malgré le contexte sanitaire très particulier a continué son expansion, tant en termes de volumes commercialisés que de nouvelles fermes installées.

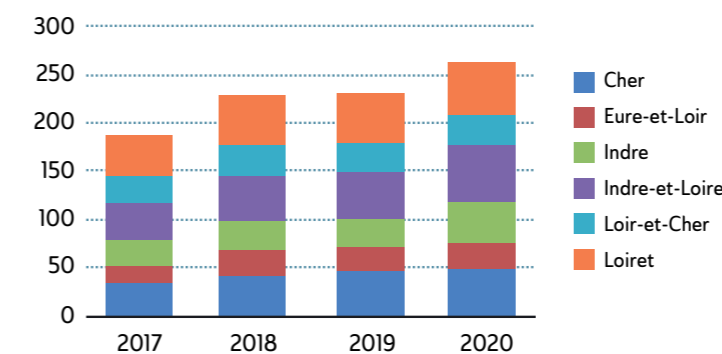
La crise sanitaire a eu un très fort impact sur la vente directe : « Les confinements successifs et leurs lots d'incertitudes quant aux circuits de vente (fermeture de certains marchés de plein vent, couvre-feux aux horaires de distributions d'AMAP...) ont exigé une très forte réactivité de la part des producteurs et le temps passé à la commercialisation a augmenté de façon très significative », témoigne Edouard Meignen, conseiller en maraîchage à Bio Centre. En conséquence, de nombreux consommateurs se sont tournés vers les producteurs de proximité : « Les ventes ont bondi en quelques jours et de nouveaux consommateurs sont arrivés en très grand nombre sur les points de vente directe », ajoute Edouard Meignen. Un retour à une activité normale s'est fait sentir au second semestre 2020.

264 fermes maraîchères bio ont été recensées cette année en région. Nous pouvons estimer à environ 390 ha la surface totale en légumes sur les fermes maraîchères bio, dont 45 ha de cultures sous serre.

La dynamique d'installation se maintient, avec 30 nouvelles installations en bio dans la filière. L'Indre-et-Loire est, cette année, le département comptabilisant le plus grand nombre de nouvelles fermes, avec 11 installations ou conversions.

« Le bilan que nous tirons des 4 années d'observation quantitative de la filière maraîchère biologique en Centre-Val de Loire est impressionnant », témoigne Éva Carriço, conseillère en maraîchage à Bio Centre, « + 44 % de fermes maraîchères bio entre 2017 et 2020, cette hausse touchant de façon assez homogène l'ensemble des départements ».

ÉVOLUTION 2017-2020 NOMBRE DE FERMES PAR DÉPARTEMENT



Source Agence Bio

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

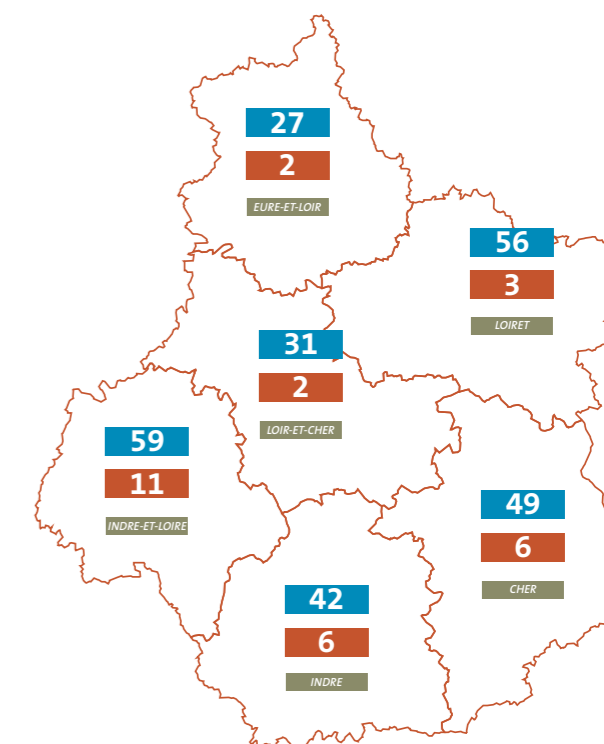
264 fermes (+ 15%) dont **30 en installation ou en conversion en 2020**

+ 44 % de fermes maraîchères bio entre 2017 et 2020

La tendance à l'installation avec de petites surfaces se renforce, et s'accompagne de systèmes de conduite adaptés « souvent les nouveaux installés font le choix de travailler au motoculteur ou au microtracteur », confirme Eva Carriço. « Les techniques de limitation du travail du sol ont toujours le vent en poupe, et sont notamment étudiées à travers notre réseau de fermes pilotes », complète Edouard Meignen.

La diversification est toujours plébiscitée par les fermes maraîchères, et plusieurs ateliers de fleurs coupées sont notamment en émergence cette année. « Constatant que les fleurs coupées sont un sujet de plus en plus présent, nous avons décidé d'organiser une formation sur le sujet, en allant visiter une ferme spécialisée dans l'Essonne », explique Eva Carriço. Les ateliers créés sont tous à destination de la vente directe : libre cueillette ou vente en AMAP.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES 2020



■ Nombre de fermes maraîchères
■ Nombre de nouvelles fermes maraîchères

Source Agence Bio



LES GRANDES CULTURES MAINTIENNENT UN BON RYTHME DE CROISSANCE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

La croissance en termes de surfaces en grandes cultures bio en Centre-Val de Loire suit la dynamique nationale. La région est passé du 7e rang au 6e rang à l'échelon national pour ses surfaces en grandes cultures.

Des surfaces certifiées bio en hausse de 42 % en 2020

En 2020, le nombre d'exploitations produisant des grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux) s'élève à 770. La progression est de 14 %, soit 94 fermes supplémentaires par rapport à 2019.

Les surfaces de grandes cultures bio et en conversion représentent 45 576 ha en 2020, soit une hausse de 16 %, équivalente à celle de 2019 (+ 16,9 %). 7 125 ha ont été convertis en grandes cultures bio (CI) en 2020 pour 7 628 ha en 2019. L'écart est plus important au niveau du C2 : 7 410 ha en 2020 contre près de 10 000 ha en 2019, reflet d'un niveau de conversion record en 2018. L'ensemble des surfaces en cours de conversion est donc en baisse en 2020 (33 % de la surface totale) par rapport à 2019 (45 % de la surface totale). En conséquence, les surfaces certifiées bio ont fait un bond de + 42 % en 2020.

Malgré une forte présence des grandes cultures (45,8 % de la SAU bio régionale), la région occupe la 6e place en termes de surfaces bio et conversion en grandes cultures en représentant 7 % des surfaces nationales de grandes cultures bio.

À l'échelle des départements, le Cher est le seul à franchir la barre des 10 000 ha de grandes cultures bio et en conversion en 2020. Viennent ensuite l'Indre, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir. En 2020, les conversions en grandes cultures ont été les plus dynamiques dans le Loiret (1 830 ha), dans le Cher (1 495 ha) et dans l'Eure-et-Loir (1 473 ha) tandis que les autres départements sont sous la barre des 1 000 ha.

En 2020, les céréales couvrent 77 % des surfaces en grandes cultures (- 3 % vs 2019), les oléagineux 15 % (+ 3 % vs 2019 avec l'augmentation des surfaces de tournesol) et les protéagineux 8 % (- 1 % vs 2019). Au niveau des assolements en grandes cultures, le blé tendre reste largement prépondérant avec plus de 9 200 ha, bien qu'il perde plus de 600 ha par rapport à 2019.

Les surfaces en tournesol ont, quant à elles, doublé en 2020 par rapport à 2019 en lien avec les difficultés de semis à l'automne 2019 qui ont amené un certain nombre de producteurs à se réorienter vers des semis de printemps en 2020.

Autre fait marquant en 2020 : la chute des surfaces en mélanges céréales-légumineuses (- 1 600 ha soit - 41 %) malgré leur intérêt agronomique. Les surfaces en maïs grain ont aussi diminué de 45 % entre 2019 et 2020 du fait des baisses de surface de maïs en conversion.

Par ailleurs, les surfaces en soja ont été multipliées par 2,5 entre 2019 et 2020 pour atteindre 1 320 ha, mais restent à un niveau largement insuffisant pour répondre à la demande.

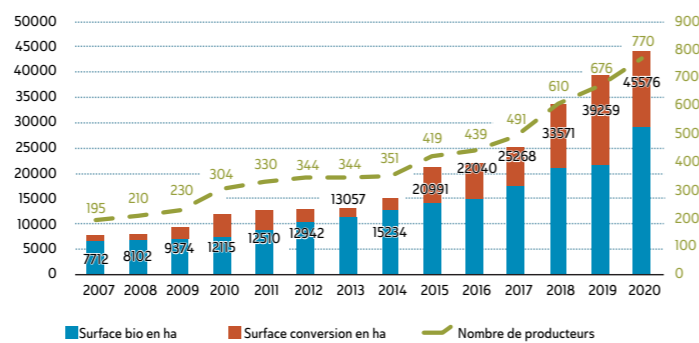
CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

770 exploitations (+ 14 %)
45 576 ha certifiés et en conversion (+ 16 %)

Contrairement à la campagne 2019-2020 qui affichait de bons rendements et des volumes de collecte en forte hausse, il n'en a pas été de même pour la campagne 2020-2021. En effet, l'automne pluvieux a entravé les emblavements et fragilisé l'implantation. Le rattrapage des semis de printemps a aussi souffert de vagues de sécheresse et de chaleur. Toutefois, les baisses de collecte annoncées en début de campagne se sont avérées moindres. Malgré des augmentations de surfaces, la collecte nationale selon FranceAgriMer a affiché - 7 % en céréales, - 57 % en protéagineux dont les rendements ont été catastrophiques mais + 30 % en oléagineux du fait principalement d'une forte augmentation des surfaces de tournesol.

Les prix des grandes cultures en 2020 ont bénéficié d'une forte hausse notamment en blé, pois, féverole et en oléagineux (colza, tournesol, soja).

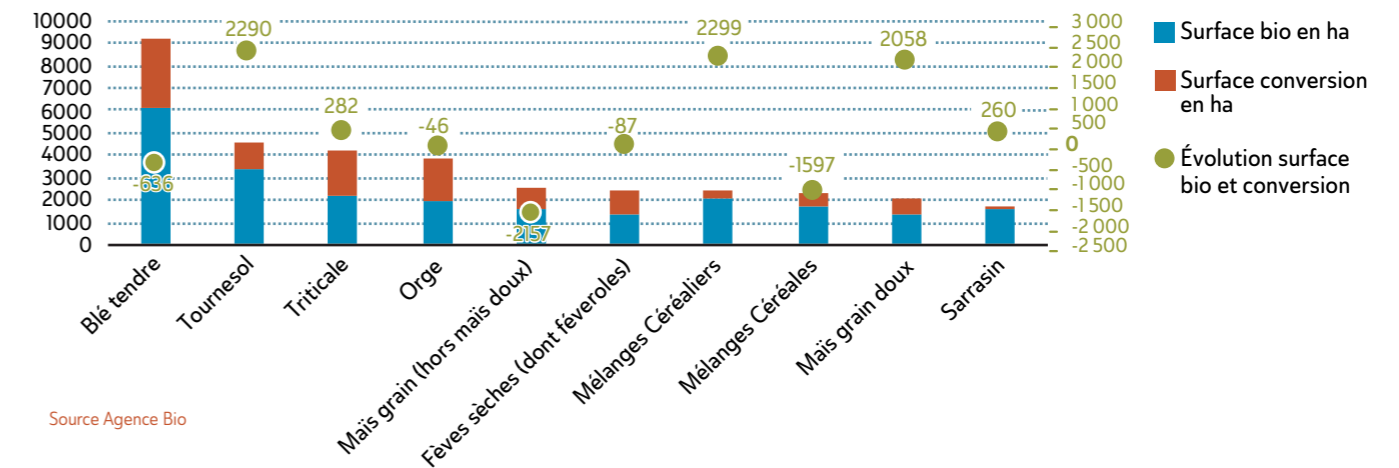
ÉVOLUTION DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS EN GRANDES CULTURES ENTRE 2007-2020.



Source Agence Bio



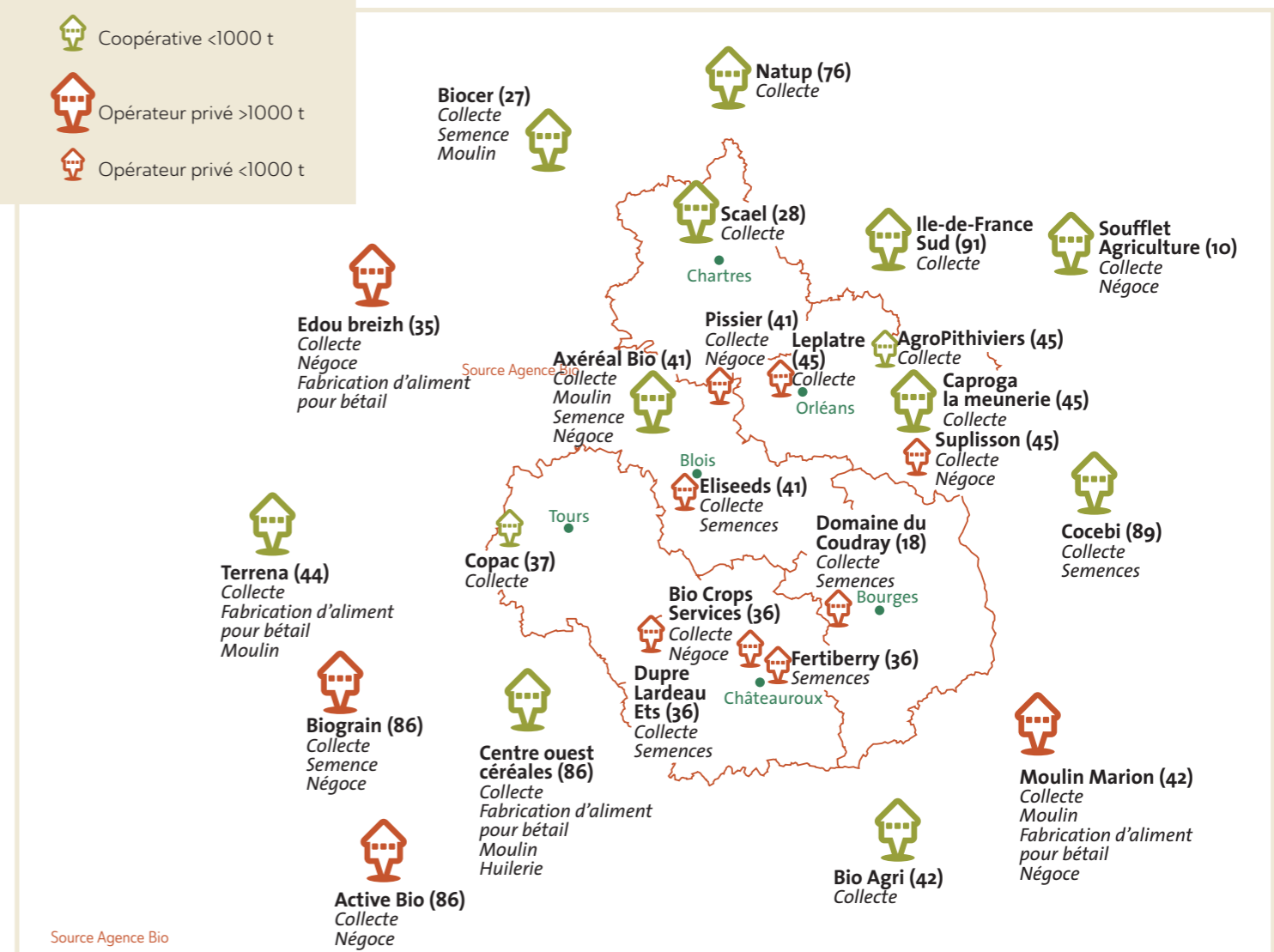
RÉPARTITION ET ÉVOLUTIONS DES SURFACES SELON LES CULTURES ENTRE 2019 ET 2020



Source Agence Bio

OPÉRATEURS DE LA FILIERE GRANDES CULTURES 2020

- Coopérative >1000 t
Coopérative <1000 t
Opérateur privé >1000 t
Opérateur privé <1000 t



Source Agence Bio



► LES LÉGUMES SECS ONT TOUJOURS LE VENT EN POUPE !

Avec une progression de + de 21 % en 2020, les légumes secs bio représentent maintenant près de 19 % de la surface totale régionale des légumes secs soit + 6 % par rapport à 2019

Une progression régionale constante

35 exploitations supplémentaires sur un total de 172 fermes se sont engagées dans la culture de légumes secs bio en 2020. Les surfaces de légumes secs affichent + 232 ha en 2020 pour totaliser 1 322 ha soit une progression de 21 %. L'évolution annuelle des surfaces depuis 2018 est quasiment stable, à + 237 ha par an, en moyenne. Malgré une baisse sensible de ses surfaces en légumes secs, le Cher reste en tête des départements de la région (362 ha). L'Eure-et-Loir (333 ha) en deuxième position connaît une forte évolution entre 2019 et 2020 (+ 77 %). Le Loiret se hisse à la 3^e position (249 ha) avec une dynamique de croissance de 120 % par rapport à 2019. La situation reste stable dans les autres départements qui se situent autour de 130 ha.

Un développement plus important pour les haricots secs et autres légumes secs

Parmi les différents légumes secs cultivés en région, la lentille occupe toujours la majorité des surfaces (69 % soit - 1 point vs 2019) et ses surfaces augmentent de 18,5 % entre 2019 et 2020. Viennent ensuite le pois chiche (14 % soit - 3 points vs 2019) dont les surfaces restent stables, les haricots secs (12 %) et les autres légumes secs¹ (5 %). Ces deux dernières catégories voient leurs surfaces augmenter globalement de 67 % en 2020 et leur part progresser de 7 points par rapport à 2019.

À l'échelle des départements, les surfaces de lentilles doublent en Eure-et-Loir et dans le Loiret tandis qu'elles sont en baisse dans le Cher (-15 %). La culture du pois chiche a significativement augmenté dans le Cher et l'Indre (respectivement + 91 %, + 31 %) et diminué en Indre-et-Loire (- 69 %). Les haricots secs et autres se sont principalement développés en Eure-et-Loir. Quant aux haricots secs, ils font leur apparition dans le Loiret et le Loir-et-Cher.

La production de légumes secs en région Centre-Val de Loire a poursuivi son développement et s'est diversifiée en 2020 vers plus de haricots secs, flageolets, pois cassés et autres. Si l'intérêt agronomique de ces cultures dans la rotation est indéniable, leur rémunération est plus aléatoire du fait de l'irrégularité des rendements d'une année à l'autre.

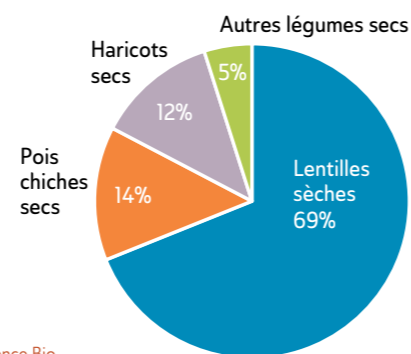
Des programmes de recherche portant notamment sur les légumes secs sont soutenus via le plan protéines végétales du Gouvernement et devraient contribuer à renforcer l'intérêt économique de ces productions. L'introduction de 20 % de produits bio en restauration collective en 2022 comme le prévoit la Loi EGalim ainsi que l'instauration de menus végétariens devraient développer un débouché complémentaire.

¹Autres légumes secs : flageolets, pois cassés et autres

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

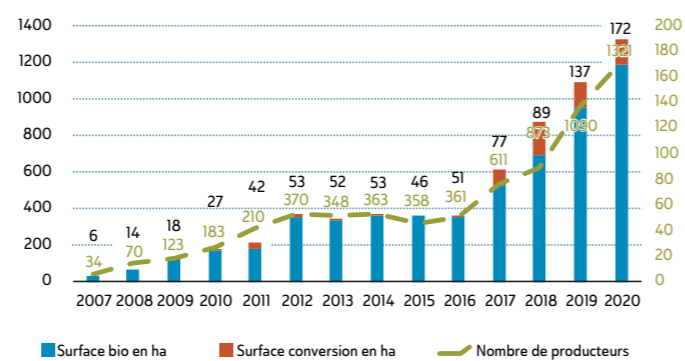
172 exploitations (+ 25,5 %)
1 322 ha certifiés
et en conversion (+ 21 %)

RÉPARTITION DES SURFACES SELON CATÉGORIES DE LÉGUMES SECS



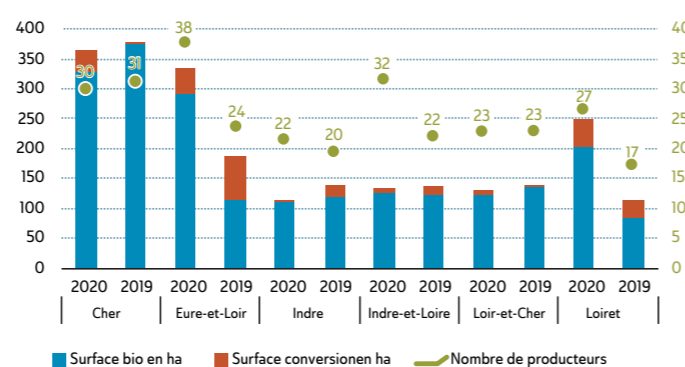
Source Agence Bio

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS EN LÉGUMES SECS ENTRE 2007-2020



Source Agence Bio

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2019-2020 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS EN LÉGUMES SECS



Source Agence Bio

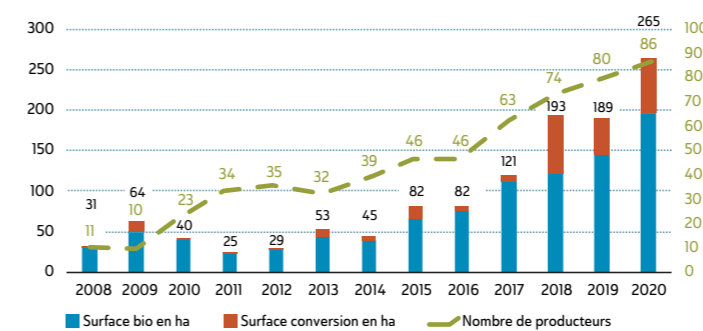


► UN NOUVEL ESSOR DES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES (PPAM) EN 2020 !

La dynamique 2020 des PPAM est plus importante que celle de l'année précédente et ce notamment grâce à la conversion dans les départements où ces cultures étaient historiquement moins présentes.

Six nouvelles exploitations se sont engagées dans la culture de PPAM bio en 2020. Après une situation stable en 2019, les surfaces de PPAM bio et en conversion ont progressé de 40 % en 2020 pour atteindre 265 ha. Cette évolution résulte essentiellement de nouvelles conversions (CI) à hauteur de + 64 ha. Les surfaces en conversion sont principalement localisées dans le Cher (37 ha), dans l'Indre-et-Loire (17 ha) et dans le Loiret (7 ha).

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS EN PPAM ENTRE 2007-2020



Source Agence Bio

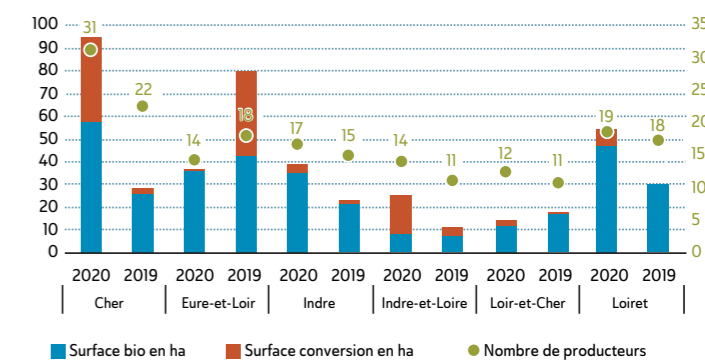
L'Eure-et-Loir perd sa place de 1^{er} département producteur de PPAM bio en région

L'Eure-et-Loir, qui était jusqu'à présent détenteur des plus grandes surfaces de PPAM en région, a perdu 43 ha en 2020 dont 37 ha qui étaient en conversion en 2019. Le retour des surfaces euréliennes en conventionnel auquel s'ajoute une forte évolution des surfaces en conversion dans le Cher, placent ce dernier en tête de la production de PPAM certifié bio en région en 2020 (36 % des surfaces). Les autres principaux départements concernés par la production de PPAM sont le Loiret (20 % des surfaces) et l'Indre (15 %) qui dépasse désormais d'une courte tête l'Eure-et-Loir (14 %). Du fait des relativement petites surfaces engagées dans la production de PPAM, la situation départementale évolue rapidement d'une année sur l'autre.

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

86 exploitations (+ 7,5 %)
265 ha certifiés
et en conversion (+ 39,7 %)

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2019-2020 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS EN PPAM



Source Agence Bio

La production de PPAM en région se décompose en deux grandes catégories : les épices et herbes fraîches (52 % des surfaces) et les plantes à parfum et médicinales (48 %). Les principales herbes fraîches cultivées en région sont le basilic, l'aneth, le persil. Ces productions alimentent principalement les circuits longs du marché des aromates. Elles sont soit commercialisées en frais auprès de grossistes, soit surgelées ou déshydratées par des industriels. Parmi les épices, le safran est une production qui existe dans cinq des six départements. Cultivé sur de petites surfaces, les producteurs en région commercialisent directement leur safran sur des circuits de proximité.

Dans la catégorie plantes à parfum, la culture de lavande se développe depuis peu en région. Il s'agit d'une culture sous contrat et qui est destinée principalement à la fabrication d'huiles essentielles pour la parfumerie.

Le groupe d'échange en PPAM diversifiées continue de s'accroître

Le groupe de producteurs de PPAM, animé par Eva Carriço de Bio Centre, a accueilli 3 nouveaux installés en 2020 : les structures créées sont uniquement centrées sur la culture et transformation de PPAM. 19 producteurs constituent désormais le groupe, principalement originaires d'Indre-et-Loire (7) et du Loir-et-Cher (5). Deux réunions se sont tenues en 2020, afin d'échanger notamment sur l'irrigation, sujet qui questionne fortement les producteurs après trois étés chauds en 2018, 2019 et 2020 et qui pourrait s'avérer indispensable ces prochaines années.

Des porteurs de projet à l'installation participent aussi aux réunions, afin de se mettre en relation avec les producteurs existants et découvrir le contexte régional. « Des installations sont à prévoir pour 2021 », précise Eva Carriço qui assure l'animation du groupe PPAM.

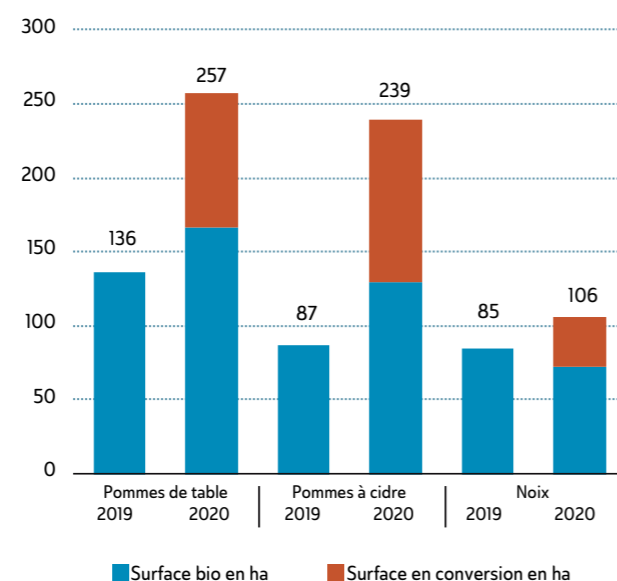


► ENCORE UNE ANNÉE DE PROGRESSION EN RÉGION AVEC UNE PART DE SURFACE BIO DE 40 % DES SURFACES ARBORICOLES RÉGIONALES !

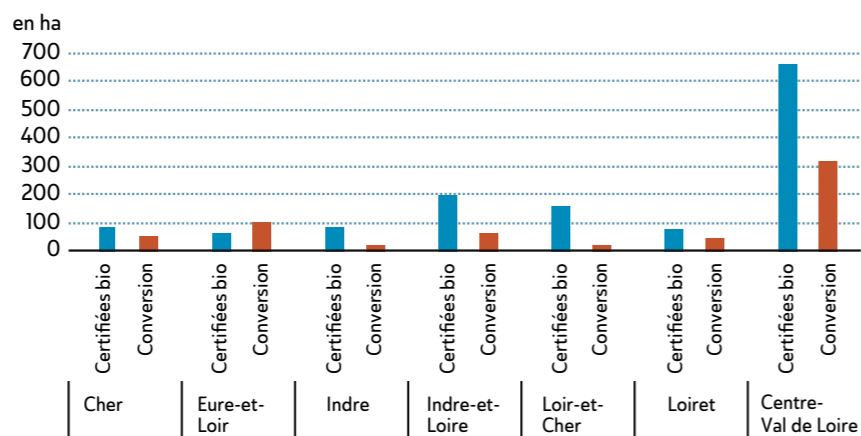
Avec + 15 % de surfaces en 2020, la tendance à la conversion des années 2018 et 2019 se confirment. Cependant, elle n'est pas équivalente sur toutes les filières. Trois productions se distinguent en particulier : pommes de table, pommes à cidre et noix, qui représentent la majorité des surfaces AB et en conversion en 2020.

Au niveau national, la consommation de fruits bio (+ 13 % en 2020¹⁾ évolue au même rythme que la production : + 13 % de fruits AB entre 2019 et 2020 et + 8 % pour les surfaces en AB et en conversion, l'évolution est équivalente en termes de nombre de producteurs. Les fruits bio représentent 14,55 % des surfaces de fruits avec des dynamiques de progression très diverses : + 16 % pour les fruits à coques contre + 5 % pour les fruits à pépins (dont + 3 % pour la pomme de table).

En Centre-Val de Loire, les surfaces en bio ou en conversion croissent de 15 % sur un an, et représentent plus de 40 % des surfaces régionales de fruits.


ÉVOLUTION 2019-2020 DES SURFACES PAR TYPE DE FRUITS


Source Agence Bio

RÉPARTITION DES SURFACES DE FRUITS PAR DÉPARTEMENT


Source Agence Bio

1) Source : Agence Bio/AND International

Pommes de table

Le Cher poursuit la dynamique de conversion 2019 des vergers de pommes de table, production qui représente la quasi totalité des surfaces de fruits en conversion du département. En 2020, le département engage 46 ha (soit plus de 50 % des surfaces régionales en conversion de pommes de table), et l'Indre-et-Loire engage 35 ha (soit 38 % des conversions). Les surfaces de pommes à couteau AB représentent 11 % des surfaces de fruits régionales et environ 14 % des surfaces de même production à l'échelle régionale.

Pommes à cidre

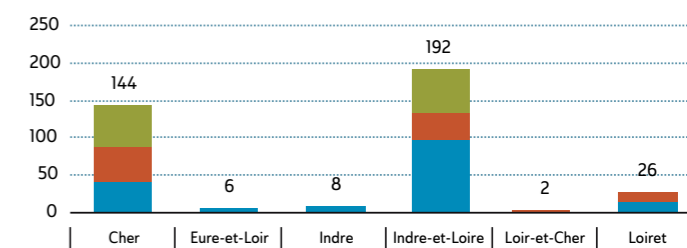
Géographiquement proche des transformateurs de Normandie et de Bretagne, l'Eure-et-Loir et surtout le Perche, est le leader régional en termes de production cidricole. Les surfaces engagées en bio sur ce territoire représentent la grande majorité des surfaces de pommes à cidre régionales. Le marché, sous la demande des consommateurs, incite depuis de nombreuses années à la conversion AB. En 2020, les pommes à cidre représentent la quasi totalité des surfaces de fruits engagées dans l'Eure-et-Loir et la dynamique de conversion poursuit l'élan de 2019.

Noix

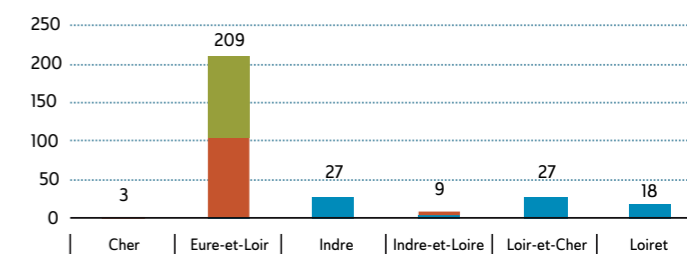
Dès 2010, une vingtaine de producteurs conventionnels ont diversifié leurs productions avec de la noix bio dans le Loir-et-Cher. En 2020, c'est le seul département où la noix bio se développe avec de nouvelles conversions. Elle représente même la grande majorité des surfaces de fruits engagées en conversion. Un bon présage pour la dynamique de conversion qui pourrait donc se poursuivre.

RÉPARTITION DES SURFACES DE POMMES DE TABLE, À CIDRE ET DE NOIX PAR DÉPARTEMENT

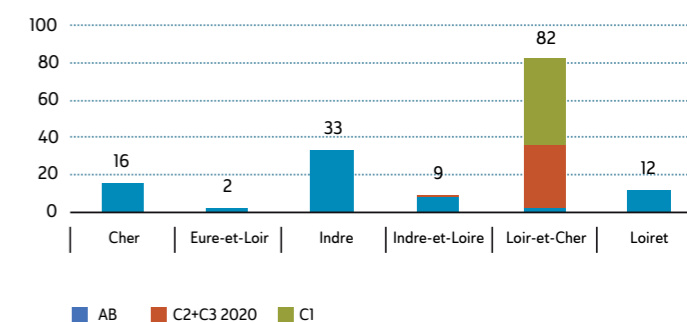
Surfaces pommes de table conduites en bio en 2020 en ha



Surfaces pommes à cidre conduites en bio en 2020 en ha



Surfaces noix conduites en bio en 2020 en ha



Source Agence Bio

À savoir, au-delà des chiffres...

Après une année 2019 marquée par le gel qui a réduit fortement la production, le phénomène d'alternance qui devait suivre en 2020 et permettre une récolte abondante a été contrarié par une sécheresse prolongée. Ce manque d'eau a entraîné des chutes physiologiques que les vents forts au moment de la cueillette ont encore accentuées par endroits. La sécheresse a également limité les calibres et rendu les maturités hétérogènes. Dans un contexte sanitaire compliqué, la difficulté à mobiliser la main d'œuvre a encore complexifié l'organisation des cueillettes. Pour finir, les fortes chaleurs prolongées ont également affecté la qualité de conservation des fruits.



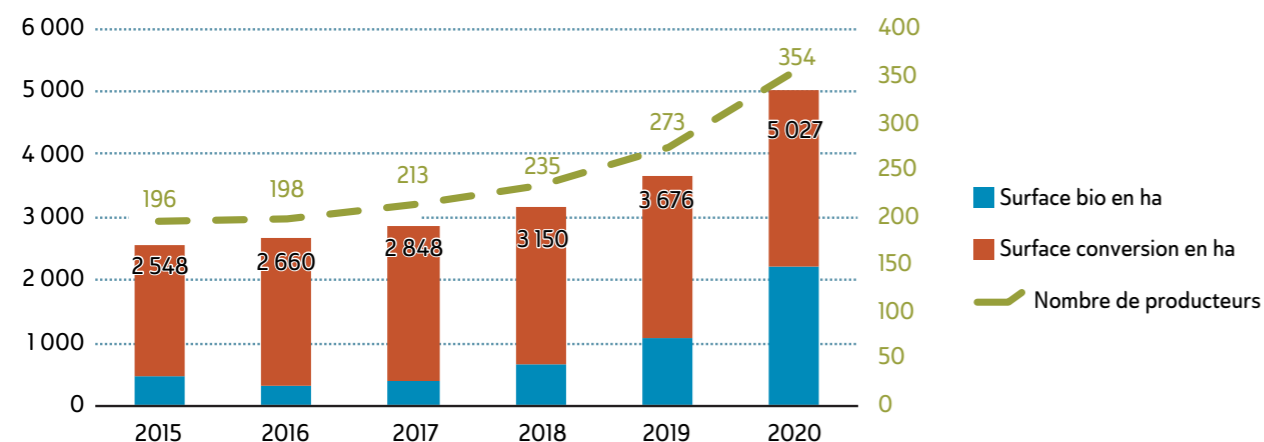
► UNE ANNÉE RECORD POUR LA CONSOMMATION ET LES CONVERSIONS !

En 2020, la région passe le cap des 5 000 ha de vignes bio ou en conversion, parvenant ainsi à 23 % de la surface viticole engagée dans ce mode de production. C'est plus de 5 points de plus que la moyenne nationale. Après la belle année 2019, la tendance se confirme donc en Centre-Val de Loire.

Malgré l'arrêt des salons et la fermeture du marché notamment les bars et restaurants une partie de l'année, la consommation de vins biologiques a augmenté de 13 % au niveau national. La progression du nombre de domaines (+ 21 %) comme des surfaces (+ 22 % AB + conversion) porte les surfaces du vignoble bio français (certifié et en conversion) à 17,27 % du vignoble national. On constate une forte dynamique sur des territoires jusqu'ici peu enclins à se convertir comme la Bourgogne ou la Champagne.

En Centre-Val de Loire, la dynamique déjà soutenue ces dernières années (+ 10 % en 2018 et + 17 % en 2019) atteint un niveau inégalé avec une augmentation des surfaces engagées de + 37 %, dont 1 414 ha en CI.

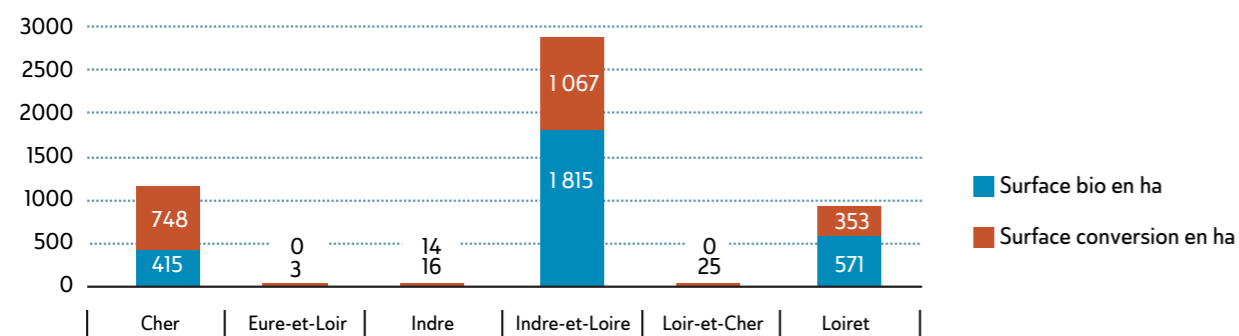
ÉVOLUTION RÉGIONALE DES SURFACES ET DU NOMBRE DE DOMAINE SUR 5 ANS



Source Agence Bio

L'Indre-et-Loire conserve son avance avec plus de 1 000 nouveaux hectares en conversion, soit + 59 % des surfaces. Le Cher, quant à lui, quadruple quasiment ses surfaces bio et en conversion sur un an, notamment dans le Sancerrois, pour atteindre 1 163 ha en 2020, soit plus d'un quart de la surface en vignes du département. Dans une moindre mesure, le Loir-et-Cher assure une progression de + 62 % des surfaces avec + 353 ha. La conversion de vignes dans le Loiret et de manière anecdotique dans l'Eure-et-Loir est à noter.

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2019-2020 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS EN VITICULTURE



Source Agence Bio

Les actions territorialisées en faveur du développement des vignes bio

Deux constats majeurs par rapport à cette dynamique de conversion :

- l'accompagnement technique tant à la vigne qu'au chai doit se développer dans les mêmes proportions pour assurer la qualité des vins à venir ;
- l'accompagnement à la structuration du marché et à la promotion des vins du bassin est impératif pour assurer des prix rémunérateurs aux vigneronnes et vignerons.

Afin d'offrir de la visibilité aux vins bio du bassin Val de Loire, LoireVinBio et le Réseau Bio (CAB Pays de Loire et Bio Centre) organisent des salons professionnels de vins 100 % bio essentiellement du Val de Loire. En 2020, seul le salon d'Angers a été maintenu, avec 348 exposants, dont 166 domaines régionaux (hors Biodynamistes exposants Demeter) et 3 500 visiteurs (cavistes, CHR et importateurs).

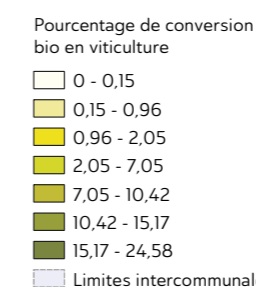
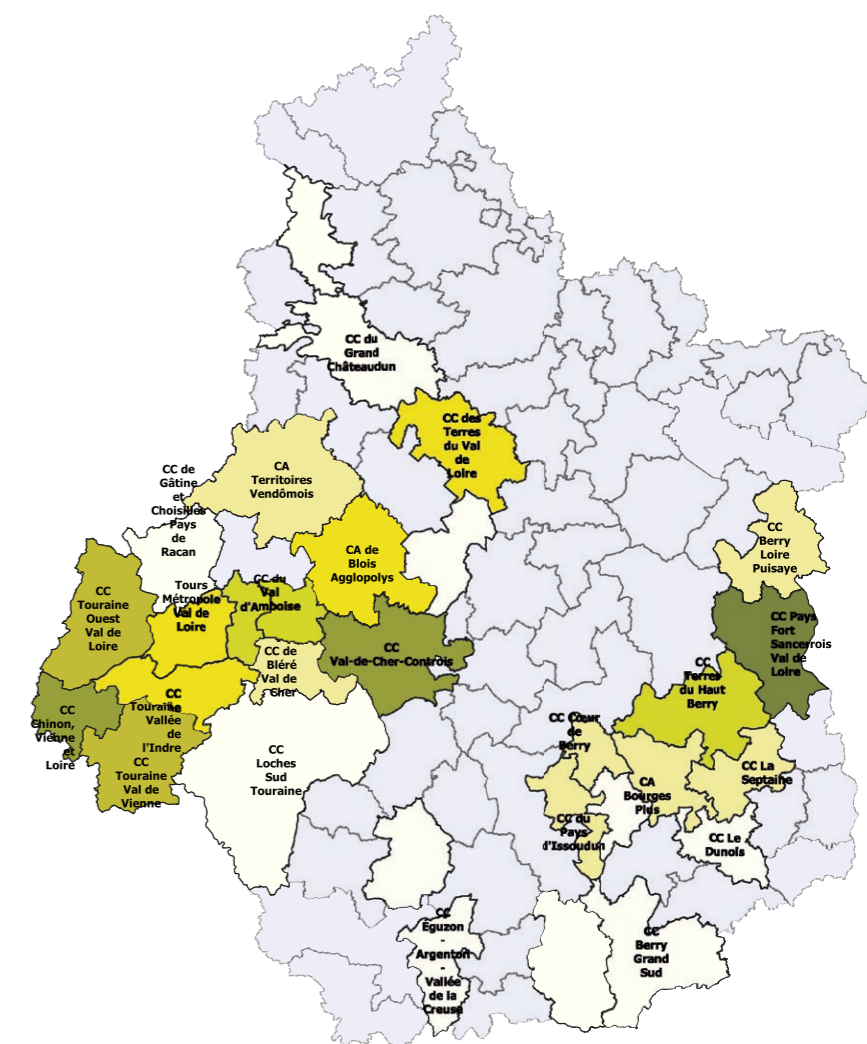
Pour compléter l'approche promotionnelle des salons, ces mêmes acteurs contribueront à la structuration de la filière viticole bio à l'échelle du bassin de 2021 à 2023. Il s'agira de :

- recenser et analyser le potentiel de l'offre « producteurs » ;
- permettre aux vigneron.ne.s de sécuriser la commercialisation de leurs vins, à moyen et long terme, en menant des enquêtes auprès des différents circuits de vente (courts et longs) ;
- orienter les choix des producteurs sur la base des tendances de consommation en quantité et qualité ;
- accompagner les conversions bio sur la base de données de marchés consolidées ;
- mener des actions de communication et de promotion des vins bio en fonction des résultats d'enquêtes.

En région Centre-Val de Loire, les orientations du prochain CAP filière viticulture seront déterminantes pour la poursuite de ces dynamiques de façon sécurisée et sécurisante, la conversion en mode biologique étant un changement global de système qui s'inscrit dans la durée.



ANALYSE QUANTITATIVE DES CONVERSIONS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Carte élaborée par Bio Centre en novembre 2021
Données administratives : GEOFLA® - IGN
Données agricoles : données issues des certifications 2020 - Agence Bio



La consommation en viandes bio (bœuf, veau, ovin et porc) a continué d'augmenter sur l'année 2020 malgré une diminution de la consommation globale en produits carnés. Cet attrait pour le bio peut s'expliquer par une adéquation entre les pratiques agricoles et les attentes des consommateurs, telles que le bien-être animal, l'adaptation au changement climatique, la qualité des produits, la préférence des médecines alternatives aux produits pharmaceutiques pour la santé des animaux, etc.

Les cheptels bio ont maintenu, voire augmenté, leurs effectifs. Le tonnage d'animaux abattu a, quant à lui, augmenté de 10 % pour l'ensemble des quatre filières. Il est à noter que la viande bovine est cette année le produit qui contribue le plus à la progression du marché et a le plus augmenté par rapport à 2019.

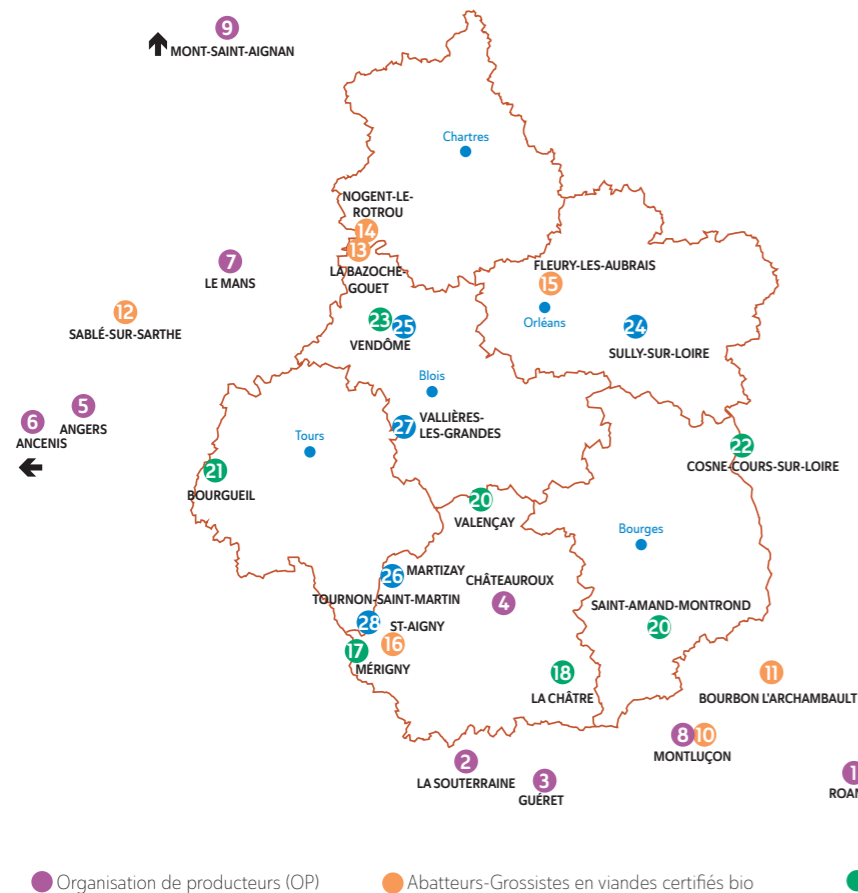
Au niveau du secteur de la distribution, la GMS commercialise 56 % de ces viandes et représente le débouché majoritaire devant les artisans bouchers et les magasins spécialisés (autour de 14 % chacun). La crise sanitaire a profité aux magasins de proximité et aux producteurs en vente directe, principalement au 1^{er} semestre. Ainsi, les bouchers ont vu une augmentation de leurs ventes de 18 % tandis que la vente directe a crû de 11 % par rapport à 2019.

La restauration hors domicile a, quant à elle, subi de fortes baisses dues aux fermetures administratives dans le cadre de la crise sanitaire. Cependant, la part de la viande bio dans la restauration hors domicile est presque anecdotique, le marché représentant une faible partie des débouchés de la filière viande bio.



OPÉRATEURS BIO FILIÈRES VIANDE EN 2020

Source Agence Bio



1	SICAREV COOP	bovin/ovin
2	CELMAR	bovin/ovin
3	CCBE	bovin
4	ABS AGNEAU BERRY-SOLOGNE	ovin
5	VIAE. BIO	bovin/ovin
6	TER'ELEVAGE	bovin/ovin
7	AGRIAL	porc
8	CIRHYO	porc
9	NATUP	bovin/ovin
10	UNÉBIO	bovin/ovin/porc
11	SICABA	bovin/ovin/porc
12	BIGARD-SOCOPIA	bovin
13	COCHONAILLES DU HAUT-BOIS	porc
14	VALLEGRAIN	porc
15	TRADIVAL	porc
16	PROVIBIO	bovin/ovin
17	SARL TRICOCHÉ-SOMÉVIA	bovin
18	ABATTOIR DU BOISCHAUT	bovin/ovin/porc
19	ABATTOIR DE VALENÇAY	bovin/ovin/porc
20	SAS ABATTOIR BERRY BOCAGE	bovin/ovin/porc
21	SCIC ABATTOIR BOURGUEIL	bovin/ovin/porc
22	COSNE ABATTOIRS DU HAUT VAL DE LOIRE	bovin/ovin/porc
23	SEAV ABATTOIRS PERCHE VENDÔMOIS	bovin/ovin/porc
24	SARL GOYARD	bovin/ovin/porc/caprin
25	SEAV ABATTOIRS PERCHE VENDÔMOIS	bovin/ovin/porc
26	JÉRÔME CHAMPION	bovin/ovin
27	SARL TURBEAUX	bovin/ovin
28	SARL TRICOCHÉ-SOMÉVIA	bovin/ovin

● Organisation de producteurs (OP) ● Abatteurs-Grossistes en viandes certifiés bio ● Abattoirs certifiés bio ● Ateliers de découpe certifiés bio



BOVINS VIANDE

LA PRODUCTION BOVINE DYNAMIQUE EN RÉGION

Après une année 2019 synonyme de maintien du cheptel, la filière bovins allaitants a repris une dynamique de conversion avec une augmentation du nombre de fermes et du cheptel.

La production bovine dynamique en région

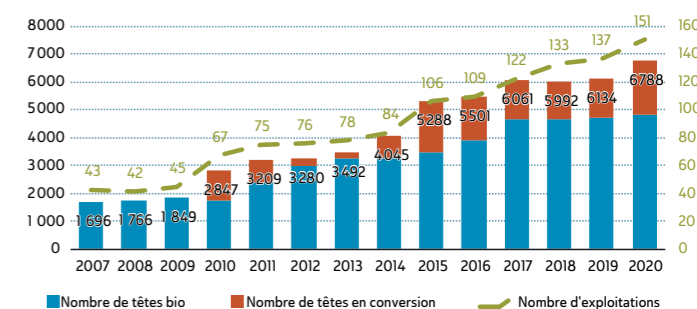
Le nombre de vaches allaitantes bio et en conversion a augmenté en 2020 (+ 11 %). C'est le département de l'Indre qui détient le plus grand nombre de bovins de la région, viennent ensuite le Cher et l'Indre-et-Loire.

À eux seuls, ces deux départements détiennent 68 % des vaches allaitantes bio et enregistrent l'augmentation la plus conséquente du cheptel en 2020 (environ 15 %). La région détient 3,1 % des vaches allaitantes bio de France.

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

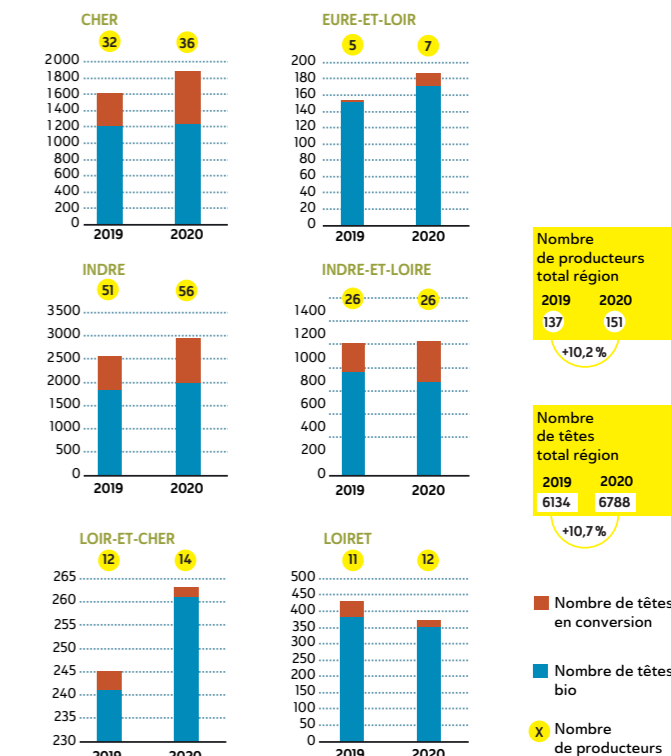
151 fermes (+ 10 %)
6 788 têtes certifiées et en conversion (+ 11 %)

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES ALLAITANTES ET DES PRODUCTEURS ENTRE 2007-2020



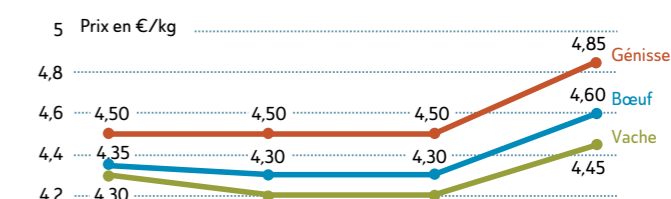
Source Agence Bio

ÉVOLUTION NOMBRE DE TÊTES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR DÉPARTEMENT



Source Agence Bio

ÉVOLUTION DES COURS MOYEN DU KG DE CARCASSE RACE ALLAITANTE CLASSÉE EN R ENTRE 2013-2020



Source Agence Bio

Le steak haché produit phare du marché bio comme du conventionnel

Le marché des viandes en général, et celui de la viande bio en particulier, a été perturbé par les changements de consommation observés lors de la période de confinement (1^{er} semestre 2020). En effet, la part de steak haché bio dans les achats, aussi bien en frais qu'en surgelé, a considérablement augmenté lors de cette période. Le produit surgelé a notamment suscité un engouement plus important, justifié notamment par la spéculation des ruptures de stocks sur le marché de la distribution lors de cette période.

Cette forte demande en « haché » déséquilibre la valorisation de la carcasse entière. Ainsi des morceaux à griller trouvent plus difficilement leur marché ce qui oblige les opérateurs de la filière à trouver de nouveaux clients, notamment les artisans boucher et la restauration commerciale, pour les valoriser.

Une filière en réflexion pour répondre aux attentes des consommateurs

Les autres signes de qualité et la demande en produits locaux viennent concurrencer la viande bio. En effet, la demande en viande bovine Label rouge est quasiment équivalente à la demande en bio¹. Face à ces constats, la filière doit s'adapter dans un objectif de sécurisation des débouchés pour les élevages actuellement convertis mais également pour ceux à venir et ce afin d'assurer la pérennité des exploitations. Ainsi, des opérateurs de la filière longue bio mettent en place des organisations permettant de fournir localement des viandes produites dans la région. Ils changent leurs stratégies et décident d'ouvrir de nouveaux lieux de découpe pour distribuer localement (exemple : UNEBIO).

1) Commission bio INTERBEV



► DEUXIÈME ANNÉE DE PROGRESSION RECORD EN RÉGION !

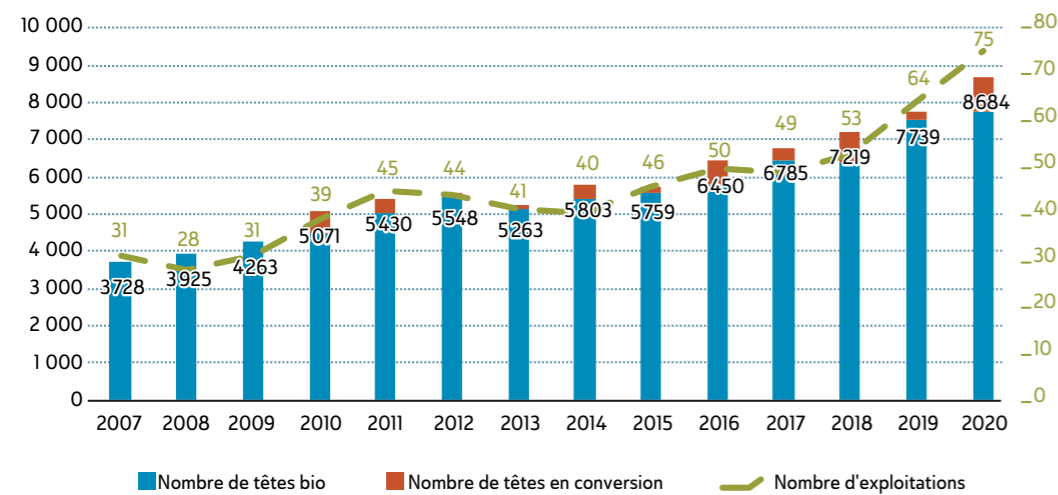
Avec une deuxième année consécutive au-dessus de la moyenne nationale en termes de têtes, la conversion de la filière ovine allaitante en agriculture biologique est forte et notamment dans des territoires encore peu certifiés en AB.

🐏 Des nouvelles zones de production en région Centre-Val de Loire

La filière ovine allaitante poursuit son développement en AB avec une augmentation de 12 % en 2020 en termes de cheptel bio et en conversion. L'Eure-et-Loir et L'Indre-et-Loire augmentent de manière significative leur cheptel bio et en conversion avec respectivement + 38 et + 30 %. Le Loiret, quant à lui 2^e département en termes de cheptel bio et en conversion tout comme en 2019, enregistre l'une des augmentations les plus fortes en nombre de têtes (+ 325). L'Indre, département producteur historique, reste le 1^{er} département en nombre de brebis avec un cheptel qui reste stable par rapport à 2019. 3,5 % du cheptel ovine allaitant régional est actuellement conduit en agriculture biologique.

L'évolution du nombre de producteurs ne suit pas la même logique que le cheptel puisque le département de l'Indre-et-Loire voit son nombre de producteur stagner quand le Cher et le Loir-et-Cher, dont le cheptel n'a que peu évolué ont gagné 3 producteurs chacun.

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE BREBIS ALLAITANTES ET DES PRODUCTEURS ENTRE 2007-2020



Source Agence Bio

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

75 fermes (+ 17 %)
8 684 têtes certifiées et en conversion (+ 12 %)

🐏 La tendance à la diversification par un atelier ovine AB se poursuit

La nécessité d'introduction de prairies dans les rotations des céréaliers AB explique, comme l'année précédente, une diversification par la mise en place d'un atelier ovine bio dans les départements historiquement producteurs de grandes cultures. Ces nouveaux cheptels s'orienteraient principalement en vente directe notamment grâce à la proximité du Bassin parisien pour les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret. Néanmoins, la crise sanitaire de 2020 ne permet pas d'avoir une vision prospective claire de l'évolution des marchés dans les années à venir. Il faudra donc être attentif à l'évolution de la demande pour s'assurer de la pérennité du marché.

🐏 La vente directe, un marché important mais irrégulier

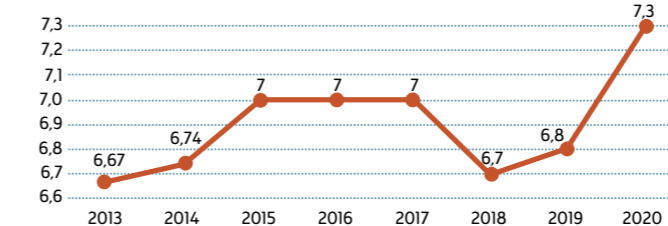
La demande en agneaux français entraîne une hausse des cours en conventionnel, cours qui se rapprochent, voire dépassent ponctuellement, les prix du bio. Malgré une augmentation des prix d'achat à l'éleveur en filière longue bio, ceux-ci ne permettent toujours pas une rémunération correcte.

Face à ce constat, la part des éleveurs s'orientant vers une commercialisation vers la vente directe est importante. Au niveau national cela représente 22 % du tonnage de viande ovine bio vendue en 2020, alors qu'il est de 10 % sur l'ensemble des 4 viandes bio.

À l'échelle régionale, environ 50 % des éleveurs ovins bio font de la vente directe, d'après Jean-Marie Mazenc, chargé de filière animale.

Par ailleurs la filière ovine demeure une filière complexe à stabiliser sur l'ensemble de l'année. En effet, même si la demande existe tout au long de l'année, le pic de consommation des fêtes pascales ne correspond pas au pic de l'offre plutôt situé à l'automne (le cycle de reproduction des ovins amenant à une sortie des agneaux pendant l'été et l'automne).

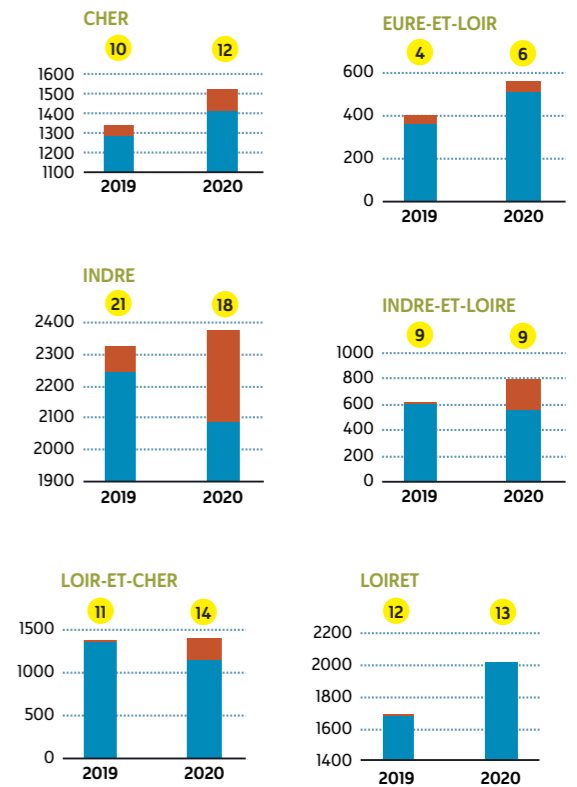
ÉVOLUTION DES COURS MOYENS DES OVINS BIO ENTRE 2013-2020



Source Agence Bio



ÉVOLUTION NOMBRE DE TÊTES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR DÉPARTEMENT



Nombre de producteurs total région
 2019: 64
 2020: 75
 +17%

Nombre de têtes total région
 2019: 7 739
 2020: 8 684
 +12%

■ Nombre de têtes en conversion
 ■ Nombre de têtes bio
 X Nombre de producteurs

Source Agence Bio



UNE ANNÉE MOINS DYNAMIQUE QUE 2019

La filière régionale porcine bio n'a pas suivi la dynamique nationale en 2020. En effet, le nombre de têtes certifiées et en conversion a progressé de près de 10 % en France alors qu'il est resté stable en Centre-Val de Loire.

Les départements du sud de la région restent les premiers producteurs régionaux

Le nombre de têtes au niveau régional reste stable comme le nombre de producteurs. Malgré un nombre de têtes en légère diminution, le Cher est le premier département détenteur de truies bio et en conversion, suivi de l'Indre. Ces départements détiennent 78 % des truies bio de la région avec respectivement 286 et 220 têtes.

Deux organisations de producteurs (OP) collectent les porcs bio en Centre-Val de Loire : Cirhyo et Agrial. Ce dernier est présent uniquement sur la bordure ouest de la région. Tradival est le principal abatteur de ces porcs bio à son outil situé à Fleury-les-Aubrais (45). D'autres organisations sont présentes en Centre-Val de Loire : les Cochonnailles du Haut-Bois (28) et Bio Direct.

La région représente 3,5 % en termes de nombre de truies bio françaises.

Des habitudes de consommation exacerbées en 2020

Le marché de la viande de porc a également été impacté par la crise sanitaire. Après une forte demande au cours du premier confinement, les achats ont ensuite repris un cours habituel.

Pour la filière, les saucisses à cuire et les lardons ont vu leur quantité d'achat fortement augmenter lors du premier semestre 2020, respectivement + 22 % et + 19 % sur les ventes¹.

L'impact direct sur la filière porcine bio est l'augmentation du stock de produit en congélation, + 11 % fin 2020, pour pallier le manque de valorisation direct des autres morceaux. Sur du plus long terme, cela oblige les opérateurs de l'aval à réfléchir à la valorisation de la carcasse entière.

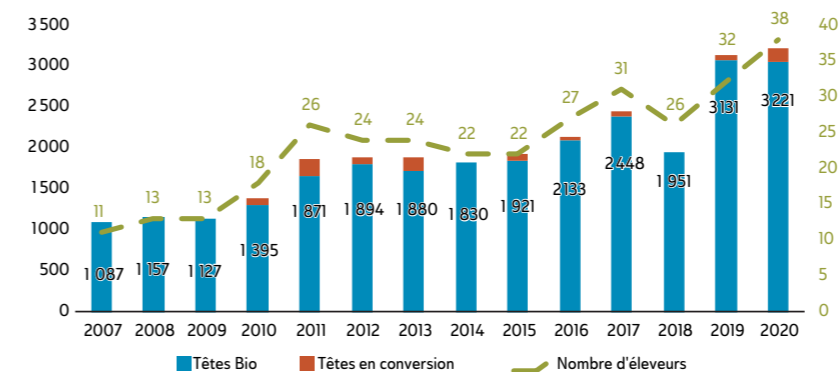
Un marché marqué par l'import/export

Le marché est tendu par une offre importante suite aux conversions des années précédentes. Les éleveurs et leurs groupements peinent donc à trouver des débouchés suffisants sur le marché français. Effectivement, les achats de viande de porc bio stagnent depuis plusieurs années ce qui est explicable en partie par les prix de vente aux consommateurs plus élevés que le porc conventionnel et ce quel que soit le type de produit (charcuterie ou viande fraîche). Un commerce vers l'export permet de trouver une issue pour la production actuelle. Par ailleurs, et contrairement au marché en viandes bovines et ovines bio, le marché du porc bio à l'export est existant. Les habitudes culinaires des consommateurs étant différentes selon les pays, la demande sur le marché français s'oriente principalement sur le jambon quand elle est fortement axée sur les morceaux pour les plats mijotés type sautés de porcs dans le Nord de l'Europe. Ces habitudes de consommations des pays Nordiques ont pour effet de déstabiliser le marché par de l'import de jambon à plus bas coûts en France.

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

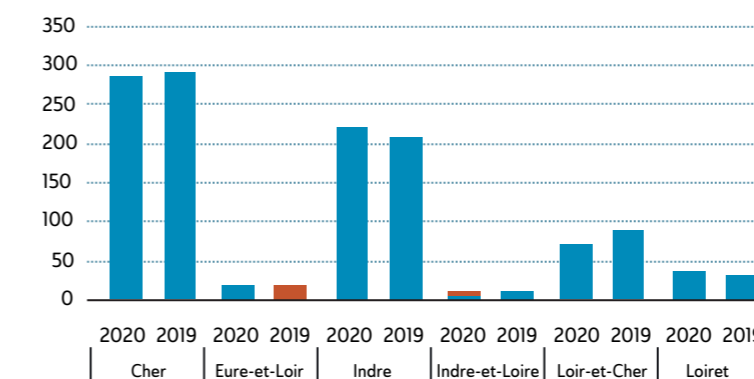
19 fermes [- 5 %]
647 têtes certifiées et en conversion [- 1,1 %]

ÉVOLUTION CHEPTEL RÉGIONAL DE TRUIES ET DES PRODUCTEURS ENTRE 2007-2020



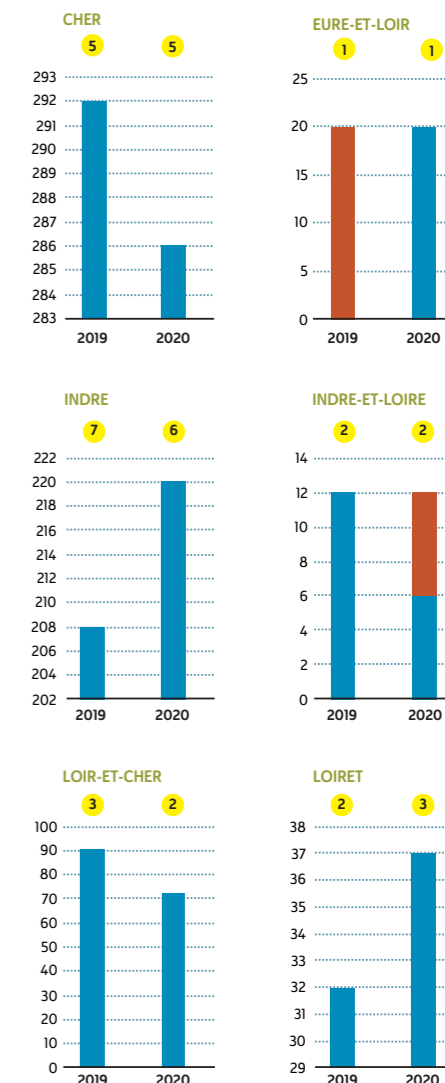
Source Agence Bio

ÉVOLUTION CHEPTEL RÉGIONAL DE TRUIES ET DES PRODUCTEURS PAR DÉPARTEMENT 2019-2020

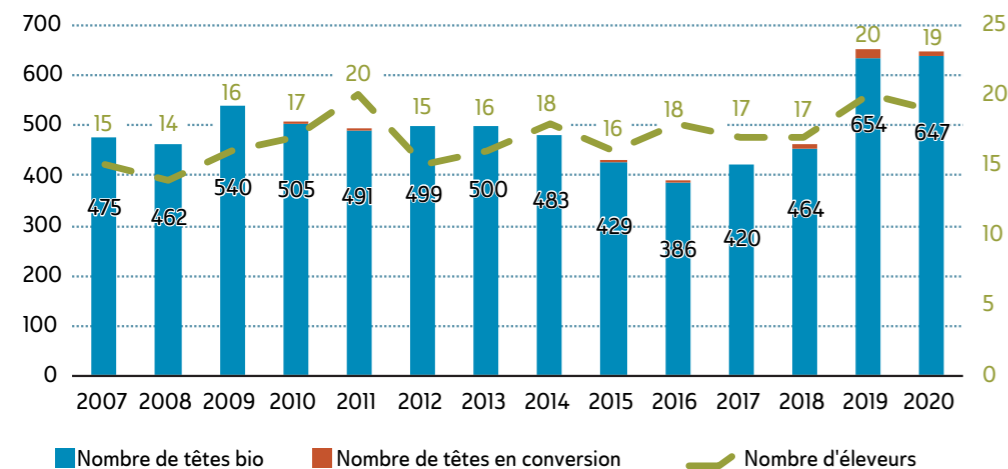


Source Agence Bio

ÉVOLUTION NOMBRE DE TÊTES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR DÉPARTEMENT



ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE TRUIES ET DES PRODUCTEURS ENTRE 2007-2020

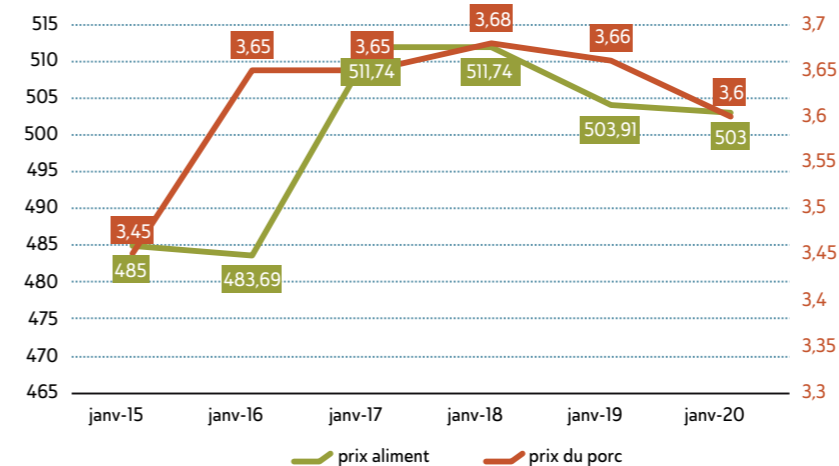


Source Agence Bio

1) Sources Agence Bio et commission bio Interbev



ÉVOLUTION DU COURS MOYEN DU PORC BIO ET DU PRIX DE L'ALIMENT ENTRE 2015-2020



Source Agence Bio

Nombre de producteurs total région		Nombre de têtes total région	
2019	2020	2019	2020
20	19	654	647
-1,0%		-1,1%	

■ Nombre de têtes en conversion
 ■ Nombre de têtes bio
 x Nombre de producteurs



UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE QUI SUIT LA BONNE DYNAMIQUE NATIONAL

Avec une part supérieure à 10 % pour la filière caprine et de presque 8 % pour la filière bovine, la filière lait bio française est une nouvelle fois en développement. La filière régionale suit cette même tendance avec toutefois une augmentation du nombre de chèvres bio un peu moins importante en Centre-Val de Loire.

BOVINS LAITIERS

Une collecte toujours en augmentation

Le nombre de vaches laitières certifiées poursuit son augmentation en 2020. C'est le département de l'Indre-et-Loire qui détient le plus de bovins lait (838), largement devant trois départements qui possèdent approximativement chacun le même cheptel (450) : le Cher, le Loir-et-Cher et l'Indre. L'Indre a bénéficié d'une augmentation du cheptel et du nombre de producteur avec +150 mères bio et 5 producteurs en plus. En Loir-et-Cher, seul le nombre de tête a augmenté clairement avec +80 vaches laitières supplémentaires. On peut voir dans ces augmentations de cheptel le résultat du développement de la collecte bio proposée par la laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Dans le Cher, l'arrivée du nouveau producteur peut être expliquée par la présence de Biolait, collecteur spécialisé en bio depuis plusieurs années. La première place de l'Indre-et-Loire s'explique, quant à elle, par la présence de la laiterie de Verneuil mais également par l'implantation de la laiterie Eurial-Agrial.

La région représente 0,85 % des vaches laitières bio de France.

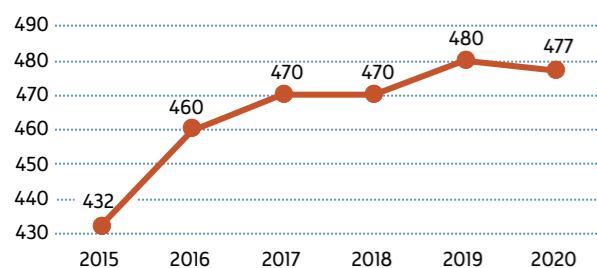
Un marché plutôt favorable sur 2020

La collecte nationale de lait bio est en constante augmentation, +11 % par rapport à 2019. Cela représente 1,1 million de tonnes de lait bio collectées en 2020, soit 4,5 % de la collecte nationale globale.

Parallèlement, les achats de produits laitiers bio ont également augmenté, notamment au cours des périodes de confinement. Avec la fermeture des restaurants collectifs, seuls les produits ultra-frais, principalement les yaourts, ont vu leurs achats baisser sur l'ensemble de l'année.

Toutefois, à partir de la fin de l'année, on peut noter une baisse des achats sur le lait conditionné, l'ultra-frais et les fromages. Seuls le beurre et la crème conditionnée ont conservé leurs volumes de vente habituels¹⁾.

ÉVOLUTION DES PRIX MOYENS DU LAIT DE VACHE BIO ENTRE 2015-2020



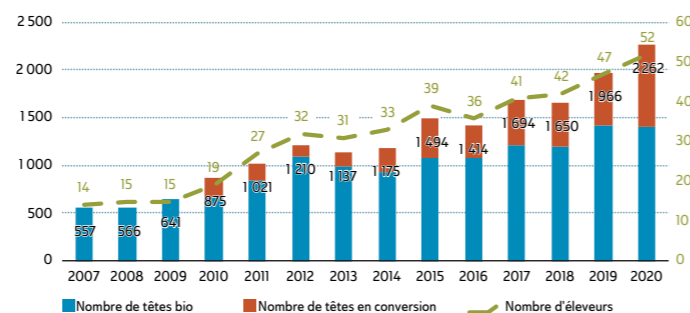
Source Agence Bio

¹⁾ Source : Cniel bio

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

52 fermes (+10,6%)
2 262 têtes certifiées et en conversion (+15%)

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES ET DES PRODUCTEURS ENTRE 2007-2020



ÉVOLUTION NOMBRE DE TÊTES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR DÉPARTEMENT



Source Agence Bio

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

38 fermes (+18,8%)
3 221 têtes certifiées et en conversion (+2,9%)

CAPRINS LAITIERS

Une production en développement sur l'ensemble du territoire

Alors que le Centre-Val de Loire représente 10 % du cheptel caprin national, la région ne représente que 3,3 % du cheptel caprin bio. Toutefois, le nombre de chèvres certifiées a légèrement augmenté en 2020.

L'Indre-et-Loire reste le département détenant le plus de chèvres bio (1 450) et représente à lui seul plus de 45 % du cheptel bio de la région. Viennent ensuite l'Indre et le Cher avec respectivement 884 et 414 têtes certifiées et en conversion.

L'Eure-et-Loir, quant à lui, voit apparaître une production de lait de chèvre bio avec 64 têtes.

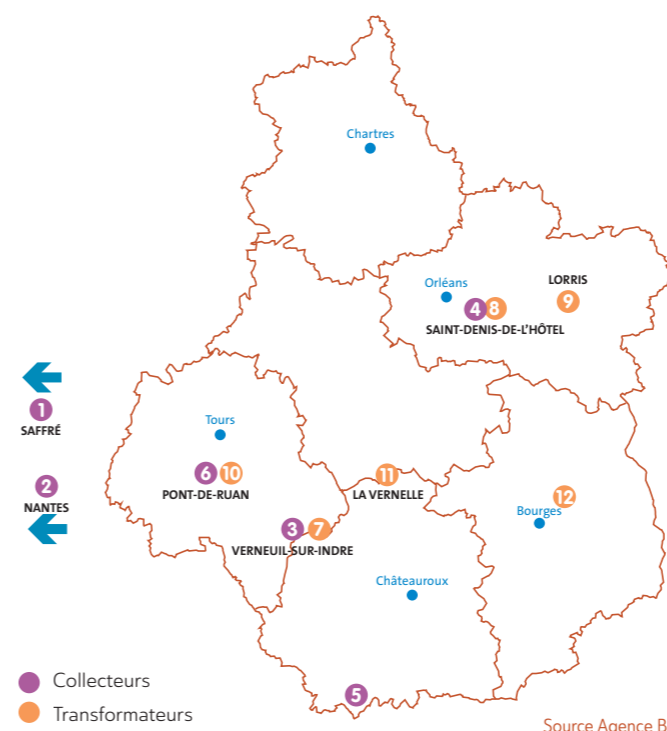
En ce qui concerne la dynamique de conversion, en 2020, seuls les départements de l'Indre et du Loiret ont présenté de nouvelles conversions.

Un marché toujours en demande

La production régionale est fortement marquée par la vente directe puisque 85 % des élevages bio pratiquent ce mode de commercialisation avec pour la majorité une transformation du lait en fromages. Les laiteries recherchent donc des éleveurs pour les fournir et sont toujours en demande de lait. La demande étant plus forte que l'offre, aussi bien en lait conditionné qu'en fromage, l'importation de lait bio de chèvre est donc toujours d'actualité.

On peut aussi noter la concurrence avec les AOP très présentes dans notre région.

OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE LAITIÈRE BIO EN 2020



ÉVOLUTION NOMBRE DE TÊTES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR DÉPARTEMENT



Source Agence Bio

1	BIOLAIT	bovin
2	AGRIAL-EURIAL	bovin
3	LAITERIE COOPÉRATIVE DE VERNEUIL	bovin/caprin
4	LAITERIE DE SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL	bovin
5	COOPÉRATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS CAPRINS CENTRE SUD NORD LIMOUSIN	caprin
6	CLOCHE D'OR	caprin
7	LAITERIE COOPÉRATIVE DE VERNEUIL	lait UHT
8	LA LAITERIE DE SAINT DENIS DE L'HÔTEL	lait UHT/crème UHT
9	LAITERIE SENAGRAL	yaourts/desserts lactés
10	CLOCHE D'OR	fromage de chèvre
11	FROMAGERIE JACQUIN	fromage de chèvre
12	LAITERIE RIAN	desserts lactés en lait de vaches/fromages en lait de chèvres.



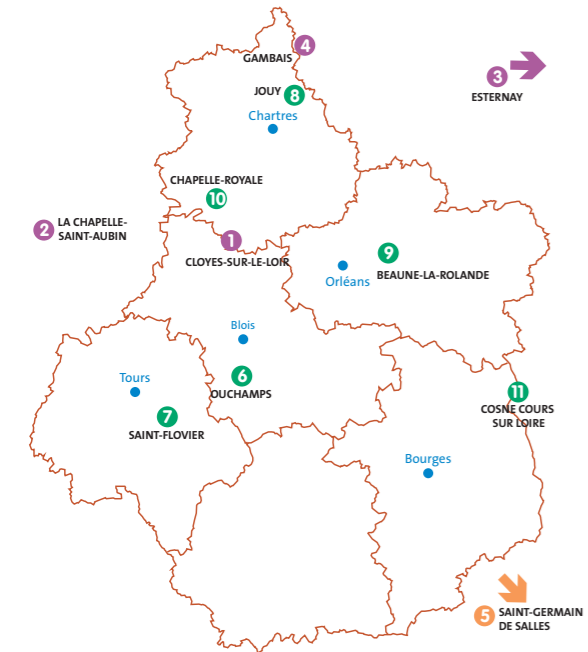
▶ 2020 PLUS CONTRASTÉ QUE 2019

La dynamique de progression de la filière avicole bio nationale a ralenti par rapport aux années précédentes avec une certaine stabilité du nombre de poulets de chair et une progression des poules pondeuses à deux chiffres (+ 13 %). La région Centre-Val de Loire a suivi la même évolution.

🐔 Poules pondeuses

Le nombre de poules pondeuses bio est en augmentation en région Centre-Val de Loire avec un effectif d'environ 220 000 têtes. Le Loir-et-Cher reste largement le premier département détenteur de poules avec 48 % des poules bio de la région. Viennent ensuite l'Eure-et-Loir et le Loiret. L'Eure-et-Loir a connu une grosse augmentation du nombre de poules avec l'arrivée de nouveaux opérateurs ce qui explique cette évolution. L'implantation des élevages de poules est plus importante dans le nord de la région, c'est-à-dire dans la zone céréalière. Outre la diversification économique de l'atelier poules pondeuses pour les exploitations céréalières, la fiente possède un intérêt agronomique puisqu'elle est un puissant fertilisant alternatif dans une réglementation bio des engrais organiques assez stricte. La région détient 2,5 % des poules bio de France.

OPÉRATEURS BIO DE LA FILIÈRE AVICOLE EN 2020



- | | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 AUX SAVEURS DE L'ETRILLE | 7 LA BASSE-COUR TOURAINNE SUD | ● Centre d'emballage des œufs |
| 2 LDC-LE GAULOIS | 8 ABATTOIR SAS RONSARD ÎLE-DE-FRANCE | ● Intégrateurs |
| 3 CDPO | 9 ABATTOIR GRÉGOIRE PÉRICAT | ● Abattoirs et découpe de volailles |
| 4 LA FERME D'OLIVET | 10 SARL FERME DE LA BELVINDIÈRE | |
| 5 AXÉRÉAL ÉLEVAGE œuf/poulet de chair | 11 IMPÉRY VOLAILLES | |
| 6 SA MENARD | | |

Source Agence Bio

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

70 fermes (+ 9,3 %)
219 418 têtes certifiées et en conversion (+ 5,55 %)

Le Centre-Val de Loire détient 2,5 % des poules bio de France.

🐔 Le marché

L'œuf est un aliment de base, recherché par le consommateur. Les achats d'œufs bio ont notamment augmenté en 2020 (+ 14 % de vente vs 2019)¹⁾ lors du premier confinement, pour reprendre les volumes classiques de vente par la suite. Malgré l'augmentation de la demande, l'équilibre du marché est précaire dans cette filière. L'offre étant peu élevée en 2020, les opérateurs de l'aval ont limité les nouveaux élevages. On observe le développement de grands élevages, qui semblent déséquilibrer davantage la filière que les élevages de taille plus réduite. On constate aussi un développement des œufs Label rouge qui viennent concurrencer l'œuf bio.

ÉVOLUTION NOMBRE DE TÊTES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR DÉPARTEMENT



Source Agence Bio

¹⁾ Agence bio - le bio, acteur incontournable de la souveraineté alimentaire - juillet 2021

🐔 Poulet de chair

Le nombre de poulets de chair bio a baissé en région, passant de 343 165 à 267 000 têtes. Cette baisse est très marquée dans 2 départements : le Cher principalement et le Loir-et-Cher, respectivement - 71 090 et - 20 400 têtes. Le nombre d'élevages est quant à lui peu impacté. Il s'agit donc d'élevages en filière longue ayant une production de poulets assez importante qui ont décidé de diminuer leur nombre de têtes ou de se déconvertir.

Cependant, le Cher reste le premier département producteur de poulets bio, en détenant 60 % du cheptel régional. Cela s'explique par la présence d'un opérateur de l'aval en filière longue.

Les départements qui viennent ensuite sont l'Eure-et-Loir et le Loiret. Ce dernier a connu en 2020 la plus forte augmentation du nombre de poulets, multipliant son cheptel initial par 1,7.

La région détient 1,9 % des poulets bio de France.

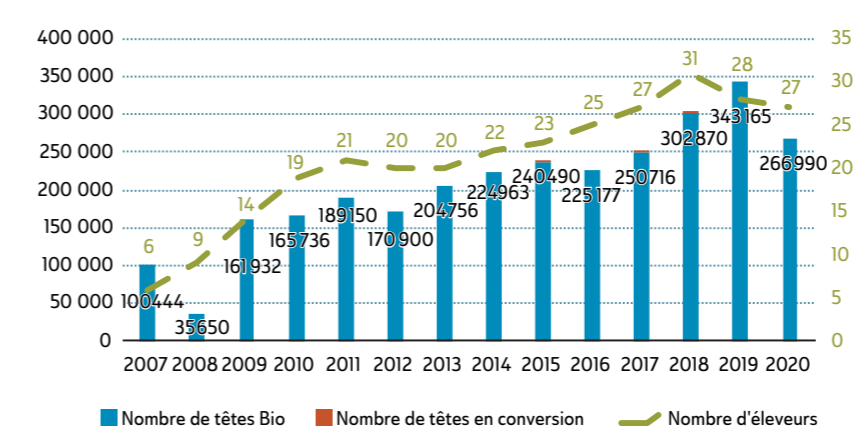
🐔 Le marché

La consommation de volailles bio a augmenté en 2020 (+ 9 % de vente vs 2019)¹⁾ mais on observe un ralentissement de cette évolution par rapport aux années précédentes.

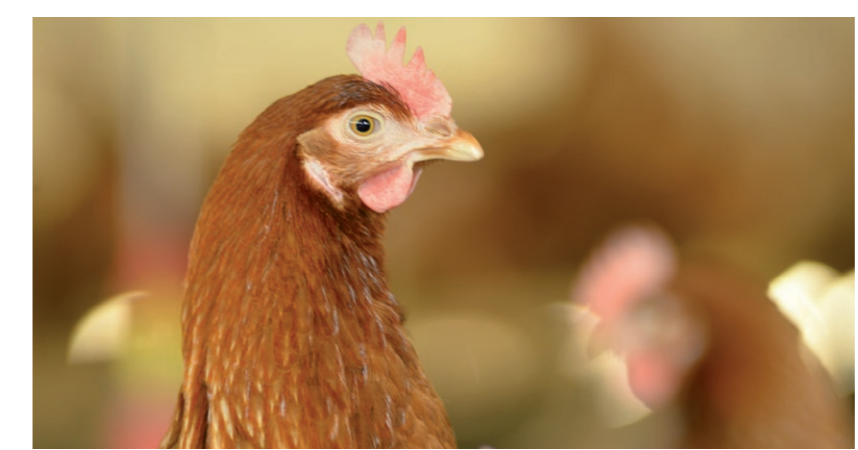
La consommation des volailles de chair représente une part importante parmi les viandes bio, proportionnellement plus importante qu'en conventionnel.

La demande est forte en pièce découpée. On retrouve ainsi les mêmes tendances de consommation qu'en produits conventionnels.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CHEPTEL DE POULETS DE CHAIR ET DES PRODUCTEURS ENTRE 2007-2020



Source Agence Bio



¹⁾ Agence Bio/AND International 2021

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

27 fermes (- 3,7 %)
266 990 têtes certifiées et en conversion (- 22,2 %)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TÊTES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR DÉPARTEMENT



Source Agence Bio



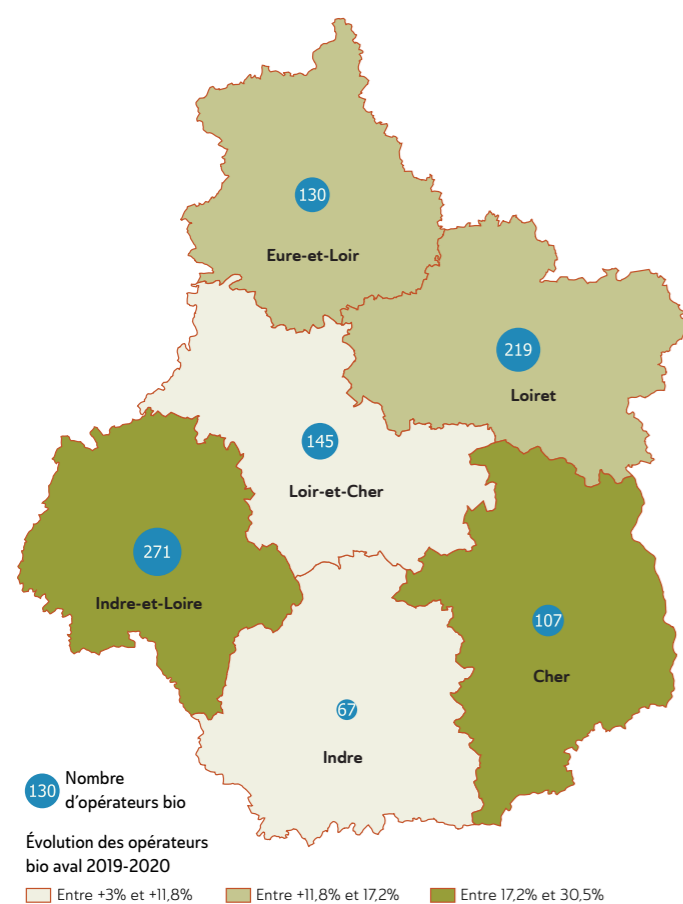
► L'AVAL DE LA FILIÈRE BIO POURSUIT SON ESSOR !

La région Centre-Val de Loire comptabilise 939 établissements de transformation ou de distribution de produits bio à fin 2020, soit une évolution de + 15,6 %, en léger retrait par rapport à celle de l'amont (+ 17,5 %). Toutefois, la dynamique régionale est supérieure à celle de la France (+ 12 %).

Le nombre de transformateurs à s'être engagé dans une activité bio est en baisse en 2020 par rapport à 2019. De + 18 % en 2019, l'évolution du nombre de transformateurs est à peine de 13 % en 2020. En revanche, la progression du nombre de distributeurs est deux fois plus importante que celle des transformateurs et atteint + 27 % en 2020. Les départements qui ont enregistré le plus de nouveaux opérateurs aval en 2020 sont l'Indre-et-Loire (+ 44), le Cher (+ 25) et le Loiret (+ 24). Le Cher passe ainsi la barre des 100 entreprises et creuse l'écart avec l'Indre dont le nombre d'établissements est resté stable.

La répartition des opérateurs bio de l'aval en 2020 en région Centre-Val de Loire

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL 2019-2020

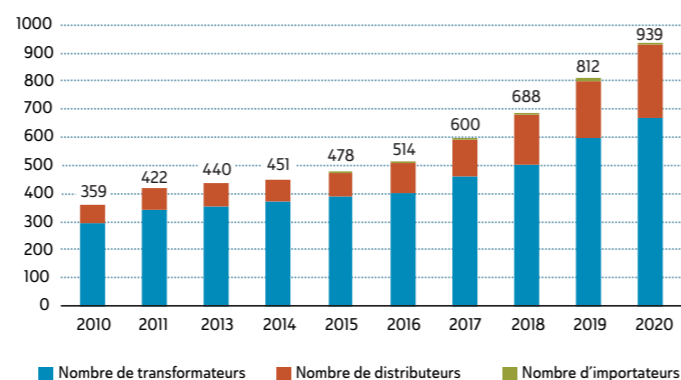


Carte élaborée par Bio Centre - Décembre 2020 - Données administratives : Geofla® 2016-IGN - Données opérateurs : Agence Bio

CHIFFRES CLÉS 2020 vs 2019

939 opérateurs (+ 15,6 %)
671 transformateurs (+ 12,8 %)
262 distributeurs (+ 27,2 %)
6 importateurs

ÉVOLUTION DES OPÉRATEURS AVAL PAR CATÉGORIE DEPUIS 2010



Source Agence Bio

La certification de boulangerie- pâtisserie toujours prépondérante

Côté transformateurs on assiste à une baisse sensible du nombre de nouveaux transformateurs notifiés. Les secteurs d'activité qui enregistrent le plus de notification sont la boulangerie-pâtisserie (49 % des nouveaux notifiés), les boissons hors jus (21 %) et les produits d'épicerie (14 %). Le secteur des légumes ne représente que 5 % des notifiés et la viande 4 %. Dans ce dernier secteur, il s'agit de l'ouverture de trois boucheries bio en Indre-et-Loire. Le nombre de boulangeries bio augmentent dans tous les départements avec une évolution deux fois supérieure dans les départements de l'axe ligérien. Pour les boissons, il s'agit essentiellement de la production et de la distribution de vin, 71 % des nouveaux notifiés étant localisés en Indre-et-Loire.

Le commerce de détail dynamise la distribution

Les nouveaux distributeurs notifiés en 2020 sont pour 62 % des commerces de détail et pour 38 % des commerces de gros. Seulement 53 % des commerces de détail proposent une large gamme de produits bio. On retrouvera notamment dans cette catégorie, les magasins qui proposent essentiellement des produits en vrac comme l'Eco Bocal à Orléans, le Drive du Bon Sens à Chambray-lès-Tours ou l'Atelier du Vrac à Châteauroux. Par ailleurs neuf Carrefour Market en région sont notifiés pour la vente au détail de fruits et légumes bio. Ces nouveaux magasins de détail sont principalement localisés en Indre-et-Loire (38 %), dans le Loiret (25 %) et dans le Cher (19 %). Les activités de commerce de gros concernent principalement les boissons (35 %) et les céréales, semences et aliments pour le bétail (20 %). Ces établissements de commerce de gros sont principalement localisés en Indre-et-Loire (35 %) et dans le Cher (30 %).

► UN SECTEUR ÉBRANLÉ PAR LA CRISE SANITAIRE MAIS DONT L'INTÉRÊT POUR LES PRODUITS BIO LOCAUX NE S'ESTOMPE PAS

La RHD en quelques mots

Ce qu'on appelle « RHD », c'est-à-dire « Restauration Hors Domicile » est aussi appelée Restauration Hors Foyers (RHF). Elle regroupe la restauration commerciale et la restauration collective.

La restauration collective quant à elle regroupe trois types de restauration :

- les trois secteurs de l'enseignement (élémentaire, secondaire, et supérieur) ;
- les secteurs de la santé et du social ;
- le secteur professionnel (restauration d'entreprise).

La loi EGalim et la loi Climat et Résilience fixent des échéances qui encouragent les collectivités mais l'année 2020 a freiné les achats.

La loi EGalim a fixé un seuil minimum de 20 % de produits bio servis en restauration collective au 1^{er} janvier 2022. Si l'ensemble des restaurants les seuils, cela représente un formidable appel d'air : « 20 % de bio en restauration collective, c'est un marché de 1,4 milliards d'euros pour les producteurs français » a souligné Laure Verdeau, la directrice de l'Agence Bio. À condition bien évidemment de relocaliser les approvisionnements.

Le marché des produits bio en restauration a reculé en 2020 (fermetures des restaurants et des cantines scolaires, frilosité des acheteurs face aux incertitudes permanentes). Les chiffres de l'Agence Bio parus en juillet dernier ont en effet indiqué que le montant des achats de denrées biologiques en restauration hors domicile collective avait diminué de 25 % par rapport à 2019.

Dans le même temps, le marché global de la consommation des produits bio affichait une croissance annuelle de plus de 10,4 % pour atteindre les 13 milliards d'euros. Les achats bio représentent 6,5 % de la dépense alimentaire des ménages¹.

En Centre-Val de Loire, une introduction des produits bio encore frileuse mais des ambitions politiques ambitieuses qui laissent présager un bon développement...

En 2019, la part de bio servies en restauration collective était de 5 à 6 %, et la région Centre-Val de Loire affichait des chiffres légèrement inférieurs à la moyenne nationale.

Le Conseil Régional affiche et affirme ses ambitions pour la restauration de ses lycées (100 % de produits locaux dont 50 % de produits issus de l'agriculture biologique à la fin du mandat). Or, La restauration scolaire en collèges et lycées en région Centre-Val de Loire pour une année « normale » représente 9 millions de repas pour les lycées, 1,2 millions de repas dans les collèges du Cher, 3,1 millions dans les collèges du Loiret, 2,5 millions dans ceux d'Indre-et-Loire, ... des chiffres qui ne sont pas anecdotiques...

Certaines métropoles et communes s'engagent aussi comme les villes de Blois (41), Fondettes (37), Saint-Just (18) mais toutes les collectivités ne sont pas encore dans la même dynamique. Même si les objectifs fixés par ces lois ont permis aux restaurations de questionner leur système actuel d'approvisionnement, la nécessité de changer les pratiques d'achat/de préparation, le nombre d'acteurs entrant en jeu entre autres facteurs ne facilitent pas une évolution rapide des chiffres.

Par ailleurs, l'année 2020 a vu l'émergence de nombreux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) dont la RHD est quasi systématiquement un axe prioritaire. L'échelle du PAT est pertinente pour les réflexions et les actions liées à la RHD (mobilisation des acteurs, mutualisation des démarches, mise en place d'actions de formations, ...). La plupart des diagnostics intègre un état des lieux, plus ou moins poussé, de la restauration collective. On compte actuellement en région 14 PAT et 9 « pré-PAT », ce qui couvre la grande majorité du territoire régional. « L'année 2020 marque un tournant financier pour l'émergence et la mise en place de PAT, qui dans le contexte de crise Covid semblent incarner la question de résilience alimentaire et apparaissent aujourd'hui de manière centrale dans le plan de relance concernant le secteur agricole et alimentaire. »².

La région Centre-Val de Loire, un territoire vaste et faiblement peuplé qui demande une structuration plus importante.

Transporter des denrées alimentaires d'un point A à un point B reste un des enjeux principaux. Le transport coûte cher, demande du temps, du matériel, du personnel et une organisation bien huilée, sans parler de l'impact environnemental qu'il implique. Il est nécessaire d'optimiser ces transports et par conséquent de transporter des volumes. Or, en région Centre-Val de Loire, la population reste rurale, avec des métropoles faiblement peuplées, ce qui ne facilite pas la massification.

Pour répondre aux besoins de ce marché, la filière bio a décidé de se structurer et de s'organiser puisque, contrairement à ce que l'on pouvait constater il y a quelques années, le débouché RHD est désormais souvent envisagé dans les cas d'installation et de conversion. Ce marché vient aussi enclencher ou développer certaines diversifications. Les opérateurs de l'aval (transformateurs et distributeurs) travaillent aussi pour adapter leur offre aux demandes de la restauration collective hors domicile.

2020 est l'année qui a vu la naissance du projet de plateforme « Manger bio en Centre-Val de Loire », qui devrait voir le jour en 2022 afin d'offrir à la RHD un outil d'approvisionnement en produits bio en permettant ainsi de consolider ou structurer les filières bio en région. Cette plateforme, portée par les producteurs, se construit au sein du réseau « Manger Bio » qui regroupe plus de 20 plateformes en France pour plus de 40 millions d'euros de chiffres d'affaire.

¹ Agence Bio - Le bio, acteur incontournable de la souveraineté alimentaire - Les chiffres 2020 du secteur bio - DP Juillet 2021

² Rapport d'étude 2020 d'InPact Centre



• GABEL 28 •
Les Agriculteurs 880 d'Eure-et-Loir



GABEL

CERFRANCE
4 rue Joseph Fourier
28000 Chartres
07 61 01 38 85
gabel@bio-centre.org

**Chambre d'agriculture
d'Eure-et-Loir**

10 rue Dieudonné Costes
28000 Chartres
02 37 24 45 45
accueil@eure-et-loir.chambagri.fr



• GABLEC 41 •
Les Agriculteurs 880 de Loir-et-Cher

GABLEC

Cité Agriculture
11-13-15 rue Louis-
Joseph Philippe
Zone de l'Erigny
41000 Blois
02 54 58 93 53
gablec@bio-centre.org



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIR-ET-CHER

**Chambre d'agriculture
du Loir-et-Cher**

Cité Agriculture
11-13-15 rue Louis-Joseph Philippe
Zone de l'Erigny 41000 Blois
02 54 55 20 00
accueil@loir-et-cher.chambagri.fr



• GABBTO •
Les Agriculteurs 880 de Touraine

GABBTO

38 rue Augustin Fresnel
37170 Chambray lès Tours
BP 50139
02 47 48 37 98
animation.gabbto@bio-centre.org



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
INDRE-ET-LOIRE

**Chambre d'agriculture
d'Indre-et-Loire**

38 rue Augustin Fresnel
37170 Chambray lès Tours
BP 50139
02 47 48 37 37
accueil@indre-et-loire.chambagri.fr



• GDAB 36 •
Les 880 de l'Indre

GDAB36

Maison de l'Agriculture
24 rue des Ingrains
Maison de l'Agriculture
36000 Châteauroux
02 54 61 62 51
filier@gdab36.org

Chambre d'agriculture de l'Indre

24 rue des Ingrains
Maison de l'Agriculture
36000 - Châteauroux
02 54 61 61 61
direction@indre.chambagri.fr



• GABOR 45 •
Les Agriculteurs 880 du Loiret



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIRET

GABOR

Cité de l'agriculture
13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 9
07 70 09 12 55
gabor@bio-centre.org

Chambre d'agriculture du Loiret

Cité de l'Agriculture
13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 9
02 38 71 90 10
accueil@loiret.chambagri.fr



• GABB 18 •
Les Agriculteurs 880 du Cher

GABB18

2701 route d'Orléans
18230 Saint Doulchard
02 48 26 43 80
gabb18@bio-centre.org

Chambre d'agriculture du Cher

2701 route d'Orléans
18230 Saint Doulchard
02 48 23 04 00
accueil@cher.chambagri.fr

DRAAF

Cité administrative Coligny
131 rue du Faubourg Banner
45000 Orléans

Bio Centre

Cité de l'Agriculture
13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 9
02 38 71 90 52
contact@bio-centre.org

**Chambre régionale d'agriculture
Centre-Val de Loire**

Cité de l'Agriculture - 13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 9
02 38 71 91 10
accueil@centre.chambagri.fr

LES MEMBRES
DE L'ORAB
CENTRE-VAL DE LOIRE :



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CENTRE-VAL DE LOIRE